



FOSSÉS-JEAN / BOUVIERS p. 20

LA TRANSFORMATION EN MARCHÉ



Au Service de l'Habitat Social

Un acteur majeur du logement social

- 34 000 logements locatifs sociaux.
- Une organisation de terrain au service des habitants, gérant un patrimoine réparti dans 30 communes du département.
- 40 structures d'accueil pour personnes retraitées, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, jeunes travailleurs et étudiants.

NANTERRE



Rénovation Urbaine du Quartier du Bateau
Opération mixte de construction de 195 logements locatifs sociaux
et de 58 logements en accession sociale à la propriété
Livraison d'une première phase de 95 logements en 2011.

BOIS-COLOMBES



Résidence pour seniors "André Chénier" - 19, rue André Chénier
Renseignements : "Les Résidences des Cités-Jardins"
Tél : 01 47 51 08 15 - www.residences-cites-jardins.com

La volonté de construire, de se développer, rénover et diversifier l'Habitat

- 2 milliards d'euros de travaux réalisés depuis 20 ans, avec l'aide du Conseil Général des Hauts-de-Seine.
- Un parc de logements sociaux entièrement rénové.
- Un entretien du patrimoine et des travaux d'amélioration constants.
- Une politique volontariste de construction neuve locative et en accession sociale à la propriété, dans le respect des principes du développement durable.
- L'utilisation des solutions innovantes : l'usufruit locatif social.
- Une démarche exemplaire de vente de logements à ses locataires.

Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts-de-Seine

45, rue Paul Vaillant-Couturier • 92300 Levallois-Perret • Tél. : 01.47.57.31.77

Délégation de l'OPDH 92 gérant le patrimoine situé à Colombes :

Délégation de Bois-Colombes, 6,8 rue Pierre Joigneaux • 92270 Bois-Colombes • Tél. : 01.55.66.90.00

COLOMBES



Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes
Résidence Marcelle Devaud

COLOMBES



Cité des Musiciens, 330 logements locatifs sociaux

LA GARENNE-COLOMBES



Résidence pour seniors "Les Champs-Philippe" - 15, 17 Avenue de Verdun
Renseignements : "Les Résidences des Cités-Jardins"
Tél : 01 47 51 08 15 - www.residences-cites-jardins.com

RÉNOVATION URBAINE

La voie est tracée



La signature de l'avenant à la convention de rénovation urbaine qui a eu lieu samedi 13 octobre dernier à l'hôtel de ville met un point final aux phases de financement et de programmation de nos projets de rénovation urbaine. Sur l'ensemble des trois quartiers concernés (Petit-Colombes/Grèves, Europe/Île-Marante et Fossés-Jean/Bouvières), ce sont 293 millions d'euros qui vont être investis dont 126 millions pour ce seul avenant.

Il s'agit d'un événement capital pour l'avenir de notre ville et pour les quelque 36 000 habitants des trois quartiers concernés. C'est leur cadre de vie qui est en train d'être transformé en profondeur afin de le rendre plus confortable, mieux desservi, doté de services publics plus modernes et plus en accord avec les principes écologiques et de développement durable qui sont au cœur de notre politique. Au bout du compte, c'est l'attractivité de l'ensemble de la ville qui va en être renforcée, pour le bien de tous les Colombiens.

Certains travaux qui dépendaient de la convention initiale signée en 2008 sont déjà évidemment engagés : aux Grèves, place Aragon et Victor-Basch, ou à l'Île-Marante. La signature de cet avenant va nous permettre de lancer les opérations complémentaires à celles qui sont en cours.

Dans le périmètre Colbert-Charles-de-Gaulle-Côtes d'Auty, nous avons fait en sorte que cet îlot devienne un véritable lien entre le quartier des Grèves et le carrefour des Quatre Chemins, avec en particulier, la démolition/reconstruction du foyer Adoma, vétuste et obsolète.

113 MILLIONS D'EUROS INVESTIS AUX FOSSÉS-JEAN / BOUVIERS

Mais la plus grosse partie de cet avenant concerne le quartier des Fossés-Jean/Bouvières (113 millions) pour lequel nous avons un projet ambitieux et qui regarde vers l'avenir (*lire p. 22 à 27*). Il a été construit sur les bases de notre politique de développement urbain, à savoir renforcement de la mixité sociale, amélioration de l'habitat, désenclavement du quartier, prise en compte des critères de développement durable.

Je le sais, le temps a pu paraître long aux habitants de ces quartiers. La configuration du quartier des Fossés-Jean/Bouvières a rendu complexe la mise au point d'un projet qui satisfasse à la fois les différents financeurs (l'Anru, l'État, le Conseil général, le Conseil régional, la Caisse des dépôts et consignation, les bailleurs...), la Ville (pilote du projet et également financeur) et les habitants, concernés au premier chef. Je me félicite du travail de concertation qui a été mené par l'ensemble des acteurs : ce travail a été long mais il a été fructueux. Nous disposons aujourd'hui de projets aboutis et pérennes. Des projets qui dessinent nos quartiers de demain. Des projets qui amélioreront le quotidien de milliers de nos concitoyens.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

Courrier des lecteurs

Quelque chose à dire ? À propos du journal municipal ? Écrivez-nous !

TRAVERSÉES PIÉTONNES POUR LES AVEUGLES

J'habite le boulevard Charles-de-Gaulle et j'aimerais savoir si vous allez installer des dispositifs sonores pour aveugles car chaque jour un aveugle traverse et ne peut savoir. Je l'aide quand je le vois mais pour lui cela serait plus rassurant d'avoir l'alerte sonore pour aveugle. Merci d'avance de votre réponse. Ps : le passage piéton se situe près du restaurant nommé «Half Time»

MoHaX-92 braim.

Les travaux du boulevard Charles-de-Gaulle en vue de l'arrivée du Tramway T2 ont été réalisés par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Conformément à la loi du 11 février 2005 en faveur de l'intégration des personnes handicapées, les aménagements réalisés respecteront des normes d'accessibilité. Il est ainsi prévu que des dispositifs sonores fonctionnant à l'aide de télécommandes spécifiques soient installés afin de sécuriser les traversées piétonnes pour les personnes déficientes visuelles. Pour information, les personnes concernées résidant à Colombes peuvent se procurer gratuitement ces télécommandes auprès de la mission handicap sur présentation de leur carte d'invalidité. Pour tout renseignement, tél. : 01 47 60 82 89 / missionhandicap@mairie-colombes.fr

**Michelle Macé, conseillère municipale
déléguee au Handicap.**

CIRCULATION RUE DE L'ÉGALITÉ

(...) Concernant la rue de l'Égalité, pourquoi avoir fait ce changement de circulation, sens unique sur la moitié de la rue, ce qui maintenant nous oblige soit de passer par le centre ou bien de faire le tour du cimetière. De la sortie de l'A86 à l'avenue Henri-Jeanne, de prendre complètement la rue de l'Égalité était plus pratique que de faire tous ces

détours qui font perdre du temps et consommer de l'essence, engorger le centre-ville. (...)

Bernard Grimaud.

Lors du diagnostic préalable à la mise en œuvre du Plan de Déplacements de Colombes, la rue de l'Égalité a effectivement été identifiée comme un axe trop étroit ne permettant pas aux véhicules de se croiser ni aux autres modes de déplacements (piétons, vélos) de trouver leur place.

Pour rappel, les objectifs de cette modification du plan de circulation sont la sécurisation du carrefour Gabriel-Péri / Égalité (suppression de la priorité à droite), la résolution de problèmes de circulation (axe trop étroit pour que les véhicules se croisent), la création d'un aménagement cyclable nord / sud, la création d'une bande cyclable dans le sens rue du Président Salvador Allende vers la rue Gabriel Péri avec mise en place d'un stop vélo au débouché sur Gabriel Péri, la mise aux normes accessibilité et réduction de la longueur des traversées piétonnes, la matérialisation des emplacements de stationnement et la création de stationnements deux-roues motorisés et vélos au droit du cimetière.

La portion de la rue de l'Égalité comprise entre les rues Youri Gagarine et Président Salvador Allende sera aménagée ultérieurement. Par ailleurs, le PDC prévoit la mise en sens unique de la rue de Bellevue, de la rue de l'Égalité vers la rue Gabriel-Péri.

**Alexis Bachelay, conseiller municipal
délégué aux Transports,
et au stationnement.**

ÉCRIREZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :
mosaique@mairie-colombes.fr

Ou par courrier :
Mosaique – Courrier des lecteurs

92701 Colombes cedex

HUMEUR DE CHAT

Le propriétaire, l'habitat et la dignité

« Alors qu'as-tu fais aujourd'hui ?, demandai-je à mon chat alors que je rentrais épuisé d'une longue journée de travail.

- Oh, pas grand-chose. J'ai assisté à un procès, à la 17^e chambre correctionnelle du tribunal des Hauts-de-Seine, m'a-t-il répondu tout de go en me regardant d'un air canaille.

Il avait bien préparé son coup et j'ai bien failli m'étrangler avec l'olive que j'étais tranquillement en train de grignoter.

Olive que j'ai avalée, sur le coup, avec le noyau !

« C'était très intéressant, a-t-il repris comme si de rien n'était. Un propriétaire a été condamné à six mois de prison avec sursis et 11 000 euros d'amende.

- Mais qu'avait-il fait ?, lui demandai-je intéressé, sans penser même à m'étonner qu'on laisse entre un chat dans un tribunal.

- Oh, pas grand-chose. Il avait juste logé une famille de sept personnes dans 11 m² pour 600 euros par mois.

- Et ?

- Et bien c'est interdit !, s'énerma-t-il alors. Pour une telle famille, l'appartement aurait dû faire au moins 36 m². En plus, pour des raisons obscures de factures impayées qu'il n'a jamais pu prouver, il avait coupé l'eau et l'électricité pendant tout l'hiver dernier. La famille a dû s'éclairer à la bougie. L'une des enfants a attrapé la tuberculose !

- Cela commence à faire beaucoup, en effet. C'est même franchement indigne.

- D'où la condamnation. Et attends, ce n'est pas fini. Après le procès, j'ai été visiter l'appartement en question. Eh bien ce n'était pas beau à voir. Du genre glauque. Un mini rez-de-chaussée et une cave soi-disant aménagée sans fenêtre ni aération. Le procureur a semble-t-il décidé de faire appel car la peine serait trop légère.

- Et la famille, tu sais ce qu'elle est devenue ?

- Elle a été relogée dans une ville voisine. À ce propos, je voulais te parler de la taille de mon panier. Je le trouve quand même un peu petit... J'en ai profité pour en parler au procureur qui est tombé d'accord avec moi. »

De canaille, son regard était passé à quelque chose de plus menaçant. Décidément, ce chat allait m'en faire voir de toutes les couleurs. J'ai quand même jeté un œil à son panier. C'est vrai qu'il était un peu petit. Pour être plus précis, c'est plutôt le chat qui avait grandi. « Allez, lui fis-je alors, subitement conscient de mes responsabilités, ce panier, tu le veux de quelle couleur ? »



Dossier

Fossés-Jean / Bouviers : la rénovation en marche

18 Ce quartier où résident 15 000 Colombiens est à l'aube d'une grande transformation. La signature, le 13 octobre dernier, d'un avenant avec l'agence de rénovation urbaine marque le coup d'envoi du projet.



Zoom

Le Salon des créateurs

24 Le salon souffle ses dix bougies. Plus de 60 artistes présenteront leurs œuvres au Tapis Rouge.



Reportage

La danse de salon, un sport à part entière

28 Jean-François et Léna Tiran ont monté un club de danse et partagent leur passion avec les amateurs de valse, de quick-step, de tango, de rumba ou de cha-cha-cha.

SOMMAIRE

La photo du mois

7 Tresser des mots : de l'art de recycler des livres destinés au pilon.

30 jours à Colombes

8 Retour en octobre avec le festival des Rumeurs Urbaines, la Semaine bleue, la Broc'aux livres et la reconnaissance du massacre des Algériens, en 1961.

Événement

10 La semaine européenne de réduction des déchets du 19 au 25 novembre : cette année, le gaspillage alimentaire est dans la ligne de mire.

Actualités

12 Nouvelles délégations au conseil municipal. Les adjointes Viviane Le Guennec-Sarre, Martine Antognazza et le député Alexis Bachelay abordent leurs nouvelles missions.

13 Gare du Stade : le réaménagement en bonne voie.

14 Téléthon du 7 et 8 décembre : appel aux talents.

15 Corrida pédestre du 2 décembre. Les inscriptions ont démarré.

17 Arrivée du tramway le 19 novembre. Le T2, mode d'emploi.

Tribunes

26 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

30 L'agenda culturel et de loisirs

Portrait

35 Thierry et Kévin Thalien, le basket de père en fils. Thierry est entraîneur de basket depuis plus de trente ans. Kévin est joueur professionnel à Bordeaux. Les secrets d'une transmission.

En direct du passé

36 Boulevard Charles-de-Gaulle. Avec l'arrivée du tramway T2, l'ancienne voie impériale retrouve sa majesté.

Infos pratiques

37 Les pharmacies de garde et les infos utiles.

Carnet

39 L'état civil.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Philippe Guern
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Nicolas Lemâle
Responsable du service photos : Corinne Sénécat
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Pascal Marion, Françoise Mel, Emmanuel Vivenot, Alex Bonnemaison et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution.

MOSAÏQUE en CD audio, association « Donne-moi tes yeux » :
01 47 05 40 30 - donnemoitesyeux@wanadoo.fr

En cas de non-distribution du journal,
veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

EN COUVERTURE



Vue aérienne du quartier des Fossés-Jean / Bouviers, et des futures opérations prévues dans le projet Anru.

Qui garantit
performance énergétique
et **services** à ses clients ?

En tant qu'**expert de la performance énergétique et des services**, ETDE s'engage sur des résultats afin de vous permettre de conjuguer **maîtrise de consommation énergétique** et **qualité de cadre de vie et de travail** pour tous.

Performance
énergétique

 Nos **énergies** au service de la **vie** que vous aimez



www.etde.fr

ETDE – Agence Paris Nord Ouest
Centre de Colombes
24 Rue de Seine
92700 Colombes
Tél : 01 47 81 89 51 • Fax 01 47 85 17 87



PÔLE
ÉNERGIES
& SERVICES





TRESSER DES MOTS

Et si le recyclage de romans pouvait, comme la littérature, devenir un art à part entière ? Invitées au Tapis Rouge par les médiathèques à l'occasion de la seconde Broc' aux livres, samedi 6 octobre dernier, Fatna, artiste peintre, et Martine, animatrice, ont accueilli enfants et adultes, exposants et acheteurs, pour les initier au pliage. Durant toute la journée, environ 80 personnes ont confectionné de délicates sculptures inspirées de livres destinés au pilonnage. Beaucoup de participants se sont essayés à des créations plus personnelles comme pour ce panier, enchevêtrement de mots. Ces lettres accèdent ainsi à une troisième dimension, porteuse d'un sens nouveau.



Coloriages, BD, romans... Il y en avait pour tous les goûts à la Broc'aux livres.



L'atelier pliage a ravi les enfants avec fabrication de hérissons et de sapins avec des livres au rebut.

Les lecteurs emballés par la Broc'aux livres

Samedi 6 octobre

Livres, revues, journaux, CD, DVD... Au Tapis Rouge et sur le parvis de l'hôtel de ville, les bacs de la deuxième Broc'aux livres, organisée par les médiathèques de Colombes, étaient remplis de trésors en attente d'être dénichés. La salle, qui n'a pas désempli durant la journée, a également été le théâtre d'un atelier pliage permettant de recycler en objet d'art les romans des médiathèques destinés au pilon (voir à ce sujet notre rubrique « Photo du mois »). Une initiative de plus pour mettre la lecture à l'honneur !



Durant toute la soirée, les conteurs invités à Rumeurs Urbaines ont régalié petits et grands d'histoires insolites à l'Avant Seine.



L'art du conte ne passe pas que par les mots, mais aussi par l'expression corporelle...



La Nuit du conte envoûte les spectateurs

Samedi 13 octobre

La 13^e édition du festival des arts de la parole, Rumeurs Urbaines, s'est déroulée durant le mois d'octobre dans neuf villes dont, bien sûr, Colombes. Et comme chaque année, la Nuit du Conte a fait figure de rendez-vous incontournable en ouverture de la quinzaine. Des centaines de spectateurs étaient présents à l'Avant Seine pour une soirée placée sous le signe de l'oralité et des histoires insolites. Les conteurs invités se sont donné tour à tour le mot pour surprendre, envoûter et charmer leur audience.



Le maire et les élus de Colombes, en présence de Khelifa Mouterfi, vice président de l'association Solidarité algérienne en Europe.



Abdelkader Dehendi, Consul d'Algérie à Nanterre.



La municipalité souhaite apposer une plaque en mémoire des victimes.



Jeté de roses dans la Seine, où des manifestants avaient été retrouvés noyés.

La reconnaissance tant attendue

Dimanche 21 octobre

Le 17 octobre 1961, des centaines d'Algériens qui manifestaient contre un couvre-feu institué par le préfet de police Maurice Papon ont été victimes d'une répression sanglante. Comme chaque année, les élus colombiens leur ont rendu hommage, en présence de l'association Solidarité algérienne en Europe. La reconnaissance tant attendue du massacre par la France à travers le président de la République, François Hollande, a rendu la cérémonie d'autant plus poignante.

Une semaine d'animations intergénérationnelles

Du 13 au 21 octobre

Les seniors et retraités à Colombes ont profité durant le mois d'octobre d'un bel éventail d'activités et de sorties culturelles, dans le cadre de la Semaine Bleue. Plus de quarante rendez-vous, dont bon nombre ont affiché complet, étaient proposés entre le 13 et 21 octobre. Certains sont déjà des valeurs sûres, comme le tournoi Wii, l'après-midi dansant ou les rencontres intergénérationnelles à l'espace ados. D'autres propositions se sont également démarquées, telle la réunion autour du parrainage de jeunes, organisé par la Mission locale, ou les multiples projections et ateliers théâtre, qui ont favorisé échanges et rencontres pendant cette Semaine.



Ambiance festive à l'après-midi dansant du CSC Europe !



Une rencontre autour du parrainage pour l'emploi, de jeunes par des seniors, a permis de créer un débat intéressant au Tapis Rouge.

Cesser le gaspillage alimentaire et réduire ses déchets

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, du 17 au 25 novembre, la Ville a choisi le thème du gaspillage alimentaire. Trucs et conseils pour devenir éco-responsable tout en limitant vos dépenses.



La Ville a imaginé de multiples actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

TRUCS ET ASTUCES

1. Vérifier ce qu'il y a dans ses placards, faire une liste avant de faire les courses, s'y tenir.
2. Avant d'entamer un produit, terminer celui qui est ouvert.
3. Bien conserver les aliments (congélation, boîte hermétique), cuisiner les restes.
4. Dans les rayons comme à la maison, faire attention aux dates de consommation, organiser son frigo en mettant les produits proches de la date limite devant.

► POURQUOI RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

Chaque Français jette 20 kilos d'aliments non consommés dont 7 kilos encore emballés par an, soit plus de 100 € gaspillés.

LA VILLE AGIT ! DU 19 AU 24 NOVEMBRE

> Contre le gâchis dans les cantines

Dans les écoles Ambroise-Paré B, Charles-Péguy et Marcel-Pagnol, toutes inscrites en démarche Agenda 21, une sensibilisation aux enjeux du gaspillage prendra place dans les restaurants scolaires du lundi 19 au vendredi 23 novembre. Le personnel et les enfants pèseront les aliments gaspillés chaque jour. Une comparaison sera faite pour voir la différence de tonnage entre une école équipée de composteurs et sensibilisée sur la thématique et les autres écoles.

> Collecte du pain perdu

Le pain non consommé des plateaux-repas et des papiers du restaurant

municipal sera récupéré et stocké dans un chariot transparent. Afin de sensibiliser le personnel communal, une pesée sera effectuée en fin de semaine.

> Accommoder les restes de repas

Un atelier cuisine aura lieu à l'école Maintenon afin de montrer comment

accommoder agréablement les restes de repas. De plus, une animation autour d'un kit cuisine anti-gaspi et d'une bâche représentant un réfrigérateur permettra d'expliquer comment ranger ses aliments afin de les conserver mieux et plus longtemps. Le tout sera complété d'un stand de compostage.

« CONTINUER LE TRAVAIL DE SENSIBILISATION »



Pourquoi la ville a-t-elle choisi pour la cinquième année consécutive de s'engager dans la Semaine européenne de réduction des déchets ?

Catherine Bernard, adjointe au maire en charge de l'Environnement : Il est tout à fait logique de poursuivre la politique engagée par notre équipe municipale dès 2008. Au travers de ma délégation,

j'ai eu à cœur de mettre en avant les enjeux représentés par les déchets et ils sont de taille : santé, environnement et économie. Cette Semaine à dimension européenne est donc l'occasion de continuer le travail de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable au travers d'un programme dense qui permet de toucher tous les publics.

► COMMENT LIMITER LES EMBALLAGES, LES DÉCHETS ET LEUR NOCIVITÉ

Chaque Français jette environ 80 kilos d'emballages ménagers par an. Il s'agit d'adopter un nouveau comportement lors de nos achats afin de réduire la quantité et la nocivité de nos déchets.

LA VILLE AGIT ! DU 19 AU 24 NOVEMBRE

> Moins de déchets sur nos marchés

Une sensibilisation à la réduction des sacs plastiques et à la pratique du compostage sera proposée aux clients et commerçants du marché du centre. Des sacs cabas et des caddies seront distribués et un stand compostage sera installé.

Jeudi 22 novembre de 9h à 12h30

> Atelier jeux sur la prévention et la nocivité des déchets

Des jeux géants sur la réduction des déchets (jeu de l'oie Eco-Emballage, memory, morpion) seront proposés aux plus jeunes, à l'école Maintenon 3, rue des Glycines.

Samedi 24 novembre de 10h à 18h30

> Réduire la nocivité des déchets

Viaduc Ménelotte, à l'emplacement de la déchèterie mobile, à l'angle des rues

Gambetta et Ménelotte, des agents de la Direction de l'Environnement sensibiliseront les usagers et collecteront les déchets dangereux, les petits appareils électroménagers ainsi que les végétaux qui seront broyés puis utilisés pour les espaces verts. Une pesée sera effectuée en fin de journée et les résultats seront communiqués à la population.

Samedi 24 novembre, de 13h à 17h

> Compostage à tous les étages

En partenariat avec le bailleur Colombes Habitat Public, une animation sur le compostage sera proposée aux résidents d'un immeuble doté de composteurs collectifs, 4 avenue Jean-Jaurès.

Samedi 24 novembre, de 14h à 18h

> Tri des déchets fermentescibles au marché Marceau

Un maître composteur et un représentant des AMAP sensibiliseront les commerçants et la clientèle du marché Marceau au tri des déchets

TRUCS ET ASTUCES

1. Préférer cabas et paniers, choisir des produits sans suremballage, privilégier les produits au détail ou en vrac, l'emballage familial, utiliser les éco-recharges.
2. Composter les déchets organiques. La Ville fournit des composteurs pour 16 euros. (www.colombes.fr).
3. Limiter la toxicité de ses déchets : éviter les surdosages, utiliser des piles rechargeables.

fermentescibles afin d'alimenter, entre autres, le lombricomposteur du pôle d'agriculture urbaine R-Urbain, rue Michelet. Un stand fera la promotion du lombricompostage et du compostage. Il sera également proposé une animation cuisine pour accommoder les restes de repas.

Samedi 24 novembre, de 8h à 13h

► COMMENT RÉDUIRE SA CONSOMMATION

Entre 16 et 20 kilos d'équipements électriques ou électroniques, c'est ce que jette, en moyenne, chaque habitant en une année. Or, nous pouvons donner aux objets une nouvelle vie, en les donnant ou en les vendant, en les échangeant ou en les recyclant.

LA VILLE AGIT ! LE 24 NOVEMBRE

> Distribution d'autocollants STOP-PUB

Des autocollants STOP-PUB seront distribués sur l'ensemble des lieux de la manifestation au public ne souhaitant pas recevoir de prospectus dans leur boîte aux lettres.

> Apprendre à réparer son vélo

L'association Colombes à vélo invite les habitants à se rendre à l'école Maintenon, 3, rue des Glycines, de 14h30 à 18h, afin de réparer leur vélo et d'obtenir des conseils.

TRUCS ET ASTUCES

1. Faire réparer ce qui peut l'être,
2. Donner ou vendre livres, jouets, cd, dvd, mobilier, vêtements, privilégier les produits réutilisables (vaisselle, gobelet, piles, ...)
3. Limiter ses impressions : utiliser le recto-verso
4. Mettre un « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres : plus de tentations !

NE CONFONDEZ PAS ENCOMBRANTS ET DÉCHETS NOCIFS

Un nouveau système de collecte des encombrants vient de se mettre en place, avec un passage hebdomadaire par secteur (voir Mosaïque d'octobre et sur le site de la Ville). Cependant, ne confondez pas déchets non recyclables et objets volumineux.

Encombrants : (objets, ferrailles, cartons, bois)



> Objets encombrants



> Ferrailles



> Cartons



> Bois

Interdits : gravats, gaz, pots de peinture, batterie, pneus (à déposer en déchèterie à Nanterre 01 47 29 12 22 ou Genevilliers 01 40 87 42 26)



> Gravats



> Gaz



> Pots de peinture, solvants...



> Batterie



> Pneus

Nouvelles délégations au Conseil municipal

Trois élus ont changé de délégation suite à une délibération du conseil municipal du 27 septembre. Ils expliquent comment ils envisagent leur nouvelles missions.



Viviane Le Guennec-Sarre, maire adjointe déléguée aux Relations avec les habitants, la GUP, la Charte Marianne, et nouvellement au Développement durable .

« Que l'agenda 21 de la ville soit mieux connu »

Monsieur le Maire m'a confié une nouvelle délégation: le développement durable, mais je n'abandonne pas mes deux autres délégations. Mieux accueillir les Colombiens dans les services de la Ville et solutionner au mieux toutes les nuisances qu'ils nous signalent restent une priorité.

Je salue le travail de mon prédécesseur Alexis Bachelay et de son équipe de la Mission développement durable, qui depuis 4 ans ont proposé, impulsé, mis en œuvre de nombreux projets. Je m'inscris dans la continuité de ce travail avec des actions nouvelles comme l'agenda des tout-petits, le guide des bonnes pratiques des écoles de la ville, la signalétique des temps de parcours à pied ou en vélo, la mise en place de l'agenda 21 de notre administration, et comme axe de réflexion un stationnement préférentiel pour les véhicules dits écologiques.

Je souhaite aussi que l'agenda 21 de Colombes soit mieux connu et mieux compris de tous.



Alexis Bachelay, député, désormais conseiller municipal en charge des Transports et du stationnement.

« Agir en continuité avec mes engagements au plan local »

Afin de concilier mon action locale avec mon mandat national de député, j'ai renoncé à ma fonction d'adjoint au Maire. Néanmoins, investi dans des projets importants pour la ville comme le plan de déplacements, Autolib', la piétonisation de la rue Saint-Denis ou l'arrivée du tramway, je poursuivrai ce travail comme conseiller municipal.

Ainsi, ce double titre me permet de conserver un lien, pour moi essentiel, avec Colombes et ses habitants. J'ajoute qu'en tant que député, je siège à la commission Aménagement du territoire et développement durable et qu'à ce titre, j'ai été désigné pour évaluer et accompagner le projet du Grand Paris, avec notamment son futur métro automatique qui passera un jour par Colombes. À l'Assemblée nationale, je suis investi dans les sujets du développement durable et des transports, en continuité avec mes engagements au plan local. De plus, je serai attentif aux projets de loi qui concernent le logement, l'éducation qui sont pour moi des sujets essentiels.



Martine Antognazza est maire adjointe déléguée à la Politique de la ville, Emploi et insertion et à présent à la Petite Enfance.

« Rendre l'offre de garde plus lisible et plus adaptée »

C'est un grand honneur pour moi, de reprendre cette délégation qui avait été confiée à Zineb Akharraz depuis notre élection. Celle-ci a rejoint le cabinet de notre Premier ministre et est donc appelée à des responsabilités importantes.

Dès début septembre, j'ai pris contact avec les crèches et leur personnel afin de voir les conditions matérielles et éducatives d'accueil des petits, d'échanger avec des familles, de mesurer aussi les attentes. Je souhaite que notre service rende plus lisible l'ensemble de l'offre de garde de jeunes enfants sur la ville, en organisant des réunions d'informations afin que chaque famille puisse adopter le mode de garde correspondant à ses besoins.

Enfin, je souhaite que la commission d'affectation principale du mois de mai puisse être avancée, afin que les familles soient informées le plus tôt possible de l'affectation qui leur est proposée. J'aurai à cœur, de veiller à l'équité et au respect des critères d'attribution.

TELEX

» **Banque alimentaire** La collecte annuelle de la Banque alimentaire se déroulera du 23 au 25 novembre dans les supermarchés participants. Si vous souhaitez participer activement, écrivez à saintvincentdepaulcolombes@wanadoo.fr en choisissant un créneau de deux heures minimum du vendredi 16h au dimanche 13h. » **Commémoration** La Ville et l'Union des anciens combattants et affiliés commémoreront le 11 novembre à 10h le 94^e anniversaire de l'Armistice. Rendez-vous devant la Maison du combattant. Une veillée aux flambeaux devant le Monument aux morts aura lieu le 10 novembre à 19h, à l'initiative

Gare du Stade : le réaménagement en bonne voie

Les travaux de transformation de la place Facel Vega et de ses alentours battent leur plein et devraient être terminés début 2013.



Après le parking, c'est la place Facel-Vega, repensée pour les piétons, qui poursuit sa transformation.

Les voyageurs qui pénètrent chaque jour dans la gare du Stade l'auront sans doute remarqué, la place Facel Vega prend peu à peu un nouveau visage. Débuté en 2012, le chantier du réaménagement de ce cœur de quartier se poursuit sans relâche, et plusieurs éléments de l'opération sont déjà achevés. Ainsi, après la construction d'un bassin de rétention souterrain des eaux de pluie, le nouveau parking de 37 places, bâti sur un terrain en friche, est désormais accessible aux habitants. Il compense comme prévu la disparition des emplacements matérialisés à côté de la gare. Les trottoirs du boulevard

de Finlande et la voirie qui mènent à la place sont désormais rénovés. La place et le parvis s'habillent progressivement de leur nouveau revêtement en terre cuite.

La prochaine étape portera sur la plantation des arbres. Les essences définitivement choisies sont une trentaine de pins sylvestres (persistants) et une trentaine de feuillus (frênes, tilleuls). Les travaux s'achèveront par la rénovation de la rue Auguste Renoir avec la création de la station Autolib, et par l'agrandissement du square des Bouviers et le déplacement du terrain de sport. ■

Une plaque souvenir à Yves-du-Manoir

Le 18 Novembre, une plaque sera apposée au stade Yves-du-Manoir en hommage aux étrangers « indésirables » qui furent parqués dans le stade municipal en 1939. Un comité milite depuis plusieurs années pour la mémoire de ces 20 000 exilés allemands et autrichiens, qui pour la plupart avaient fui le nazisme et l'antisémitisme. Après leur résidence forcée à Colombes, ces hommes furent ensuite transférés dans des camps d'internement, ou engagés auprès des troupes françaises et certains furent déportés dans des

camps de concentration.

Il s'agit pour le comité de rappeler que la politique d'internement menée durant cette période en France « loin d'être anodine, est révélatrice d'un glissement qui a vu la République ignorer petit à petit ses principes [...] Devant le stade se trouvait un panneau "Camp des indésirables", "indésirables" car ils risquent d'impliquer la France dans une guerre dont elle ne voulait pas. Alors qu'ils cherchaient dans notre pays la liberté qu'ils avaient perdue... ». ■

du Souvenir français. ►►► **Nouveaux arbres** Le conseil général va procéder au remplacement de 17 arbres, situés rues du Bournard, Victor-Hugo, Paul Bert, Maréchal Joffre et avenue Henri-Barbusse. Ceux-ci doivent être remplacés du fait de leur état, pour des raisons de sécurité. ►►► **Colombes habitat public** La nouvelle agence du centre-ville a ouvert ses portes le 15 octobre, au 33, rue des Cerisiers. Parmi les nouveautés, une borne Internet permettant de s'informer et de payer son loyer en ligne. 01 47 86 15 40.

NOUVEAUX COMMERCES

Thomas et Capucine

Un nouvel espace dédié aux jeux, jouets et à la puériculture pour les enfants de 0 à 12 ans s'est ouvert à Colombes. Le magasin Thomas et Capucine vous accueille dès maintenant, et fait profiter ses premiers clients d'une offre de lancement : 5 € offert à partir de 45 € d'achat jusqu'au 1^{er} janvier 2013 (offre non cumulable).

Thomas et Capucine

22 rue Saint-Denis

du lundi au samedi de 10h à 19h30

- 09 80 74 48 70



L'institut de beauté

Physiominis change d'enseigne pour devenir L'institut de beauté. L'établissement propose une gamme de soins très complète, avec ou sans rendez-vous : épilations à la cire jetable ou à la lumière pulsée, manucure ou beauté des pieds, soins visage et corps... Tout pour la beauté et le bien-être. N'hésitez pas à venir faire vos achats de Noël ! Vous pourrez offrir des bons-cadeaux et trouver des produits cosmétiques BIO ou naturels. Plus d'infos : www.institut-beaute-colombes.fr.

L'institut de beauté

42 rue du Bournard - 01 46 49 09 73

du mardi au vendredi de 10h à 19h,

le samedi de 10h à 13h, nocturnes sur rendez-vous



Rendez-vous au Téléthon les 7 et 8 décembre



soirée Talenthon, où les «talents de Colombes» s'exprimeront en présence d'un jury d'exception (de gauche à droite sur les photos): Claire Pueyo, de la Note d'Alceste, Gérald Dahan, humoriste, Gianni Fussi, d'Annibal et ses éléphants et Stéphane Hénon, de « Plus belle la vie ». La restauration est prévue sur place. À noter qu'un concert des orchestres du conservatoire aura également lieu à 20h30 à l'église St Pierre St Paul, le 7 ou le 8 décembre. ■

Programme complet dans notre prochain numéro et bientôt sur www.colombes.fr. Si vous souhaitez présenter votre talent sur scène, envoyez dès maintenant vos candidatures pour le Talenthon à collectifCT@hotmail.fr.

Le collectif colombien pour le Téléthon organise pour la 5^e année un week-end festif et participatif afin de récolter des fonds pour la recherche sur les maladies génétiques. Les animations débiteront le vendredi 7 décembre à 18h30, avec

un défilé partant de la MJC-TC, et une soirée sportive, organisée par le LSOC, au gymnase Ambroise Paré.

Le samedi 8 décembre, le programme s'annonce encore plus copieux. Rendez-vous est donné à 20h à la MJC pour la

Pour abolir la peine de mort dans le monde

Aujourd'hui, 58 États pratiquent encore la peine de mort. La mairie ouvre donc ses portes à une exposition du mouvement mondial des « Villes pour la vie - Villes contre la peine de mort ». Le 30 novembre, date anniversaire de la première abolition officielle de la peine de mort (c'était en Toscane en 1786), aura lieu une journée d'animations dans le hall de l'hôtel de ville, à l'initiative de l'antenne colombienne de l'association Amnesty International.

Des lectures publiques, de textes de grands auteurs ou de condamnés à mort, seront au programme, et une exposition sur le sujet sera proposée en mairie du 27 novembre au 2 décembre. L'objectif étant que cette pratique puisse enfin disparaître partout dans le monde, comme cela a été le cas en France en 1981. ■

Le club house Charles Péguy bientôt inauguré



Les associations ont emménagé petit à petit dans leur nouveau club house depuis la rentrée.

Atendu de longue date par les trois associations qu'il héberge - le LSOC, l'ESC Football, ainsi que l'Athletic club Colombes - le club house du stade Charles Péguy, est désormais opérationnel. Il sera inauguré par le maire, les élus en présence des adhérents le 2 décembre prochain. Ce tout nouvel équipement dispose notamment d'une salle polyvalente, d'une salle de musculation et de locaux dédiés aux clubs résidents. ■

TELEX

►►► **Erratum** Nous indiquions dans notre précédent numéro que la Ville allait procéder au prolongement de la rue d'Athènes, dans le quartier Europe. C'est la Codevam qui est maître d'ouvrage sur ce chantier. ►►► **Actifs au Portugal** Du 3 au 5 novembre, l'association Actifs se rend à Viana do Castelo en délégation, dans le cadre d'un échange qui fait suite à la visite de la chorale Los Cantadeiras do Neiva à l'occasion du festival de la Voix, en 2011. ►►► **Collecte de jouets** Le conseil de quartier de la Petite Garenne organise une collecte au profit d'enfants défavorisés, le 1^{er} décembre place Jean Wiener de 12h à 19h.

La Corrida arrive à grands pas

La Corrida pédestre fêtera le 2 décembre prochain sa 5^e édition. Ses trois parcours (950 m, 3,3 km et 10 km) sont ouverts aux inscriptions pour les compétiteurs de tous âges.



Les départs des trois courses de la Corrida pédestre seront donnés à 14h30, 14h45 et 15h30 avenue du Maréchal Foch.

La Ville organise le dimanche 2 décembre, la 5^e Corrida pédestre, qui a attiré l'an dernier plus de 700 participants. Comme à chaque édition, trois parcours sont proposés aux coureurs, qui s'élanceront à partir de 14h30 depuis l'hôtel de ville. La course des Enfants, sur 950 m, est réservée aux 6-11 ans et suivra le même circuit que l'an dernier. Les deux autres courses profitent en revanche de parcours repensés: la course des Copains, qui s'étend sur 3,3 km est ouverte à tous à partir de 12 ans. Enfin, la course des As, qualificative pour le championnat de France des courses hors stade, permettra aux plus compétiteurs (à partir de 16 ans) d'effectuer une boucle inédite de 10 km. Les frais d'inscription à cette course sont de 8 €. La commune en reverse 2 € au profit de l'opération Téléthon 2012.

L'événement conserve sa dimension conviviale, avec des animations musicales et des stands de restauration prévus pendant la journée. De même, des souvenirs seront offerts à tous les participants, qui seront accueillis dès le matin au Tapis rouge, notamment pour le retrait des

dossards (il est également possible de les retirer à la direction des Sports le samedi de 14h à 17h). Les résultats des courses seront communiqués sur le site de la ville et sur www.topchrono.biz. À noter enfin que durant cette manifestation, la Ville met en place des interdictions de stationnement et change l'emplacement de la collecte des produits toxiques. ■

Inscriptions ouvertes jusqu'au 23 novembre (certificat médical obligatoire). Renseignements : 01 47 60 80 48 et tracés sur www.colombes.fr.

GYM DANSE YOGA

Le LSO Colombes accueille les adultes pour de la gymnastique douce, du yoga ainsi que de la zumba pour adultes. Les cours ont lieu dans les gymnases Gustave Bienvêtu, au gymnase Maintenon, au gymnase Lakanal. Les enfants à partir de 3 ans sont répartis dans les cours par tranche d'âges. Renseignements : 01 47 84 26 66

►►► **Lutte contre le sida** Le 1^{er} décembre, à l'occasion de la Journée mondiale contre le Sida, plusieurs animations auront lieu à la Cave à Théâtre : forum d'associations à 16h, projection de courts-métrages, puis spectacle « Le sida disparaîtra un jour » à 20h suivi d'un débat. Plus d'infos : www.colombes.fr

►►► **Café-citoyen** Rendez-vous mardi 13 novembre à 20h30 à la MJC-TC, pour un café-citoyen sur le thème des Français d'origine non européenne et de la politique.

2DMA se distingue

L'association 2DMA, dédiée au développement durable des musiques actuelles, a été sélectionnée par l'atelier CRESS (économie sociale et solidaire) d'Île-de-France, en tant que projet innovant porteur de solution originale pour l'environnement et l'éco-citoyenneté. Une distinction qui a permis aux représentants de la structure de participer à un atelier de rencontres avec de nombreux partenaires techniques et financiers.

Plus d'infos : www.atelier-idf.org.

Vos rendez-vous de novembre

► **samedi 3 et dimanche 4** : festival folklorique de l'association culturelle populaire Portugal nouveau (ACPPN), de 18h à 23h30 et de 14h à 21h, au gymnase Ambroise Paré.

► **dimanche 11** de 9h à 18h, 13^e bourse des collectionneurs de l'Amicale philatélique de Colombes et environs (APCE), à l'école Léon Bourgeois B, 3 rue Léon Bourgeois. Entrée libre. Contact : 01 47 60 05 31 (en soirée) ou talula@club-internet.fr

► **dimanche 11**, braderie du Secours Populaire français, de 8h à 21h au gymnase Maintenon.

► **Samedi 24**, à 21h, bal des Catherinettes avec l'Amicale des Bretons de Colombes, au centre Charlemagne de Bois-Colombes. Tél. : 01 47 82 77 92 (de 14h30 à 20h).

Association du Centre Nature

► **samedi 10**, de 9h à 12h, sortie « Champignons » avec Alain Spohn
► **dimanche 11**, à 15h15, projection commentée de photos « La Nature dans l'œuvre de Magritte »

► **vendredi 16** à 20h30, soirée astronomie à Gennevilliers
► **dimanche 18** à 15h15, atelier « Les Jardinières en Hiver »
► **dimanche 25** à 15h15, conférence sur l'histoire de l'eau et des eaux sur Terre et dans les terres

► **dimanche 2** à 15h15, conférence « Faune et flore polaires sur l'Île du Spitzberg ». Contact : 01 42 42 53 95 <http://centrenature.fr>

Colombes

www.colombes.fr

soutient le Racing Metro 92

LES MATCHS À SUIVRE EN NOVEMBRE



RM92/MONT DE MARSAN
SAMEDI 10 NOVEMBRE - 17H
STADE YVES DU MANOIR - COLOMBES



RM92/STADE FRANÇAIS
SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE - 20H30
STADE DE FRANCE



T2 : mode d'emploi

À partir du 19 novembre, vous pourrez vous rendre en tramway à La Défense en moins de dix minutes depuis le boulevard Charles-de-Gaulle. Découvrez ce nouveau mode de transport très attendu à travers une foire aux questions.



Le tramway T2 est prolongé de 4,2 kilomètres au nord entre La Défense et Bezons. Il traversera Courbevoie, La Garenne-Colombes, Colombes, Nanterre et Bezons.

Une piste cyclable parcourt l'ensemble du tracé. Les trottoirs sont élargis pour faciliter les cheminements. Côté automobilistes, deux files de circulation par sens sont maintenues de Courbevoie à l'A86.

Le tramway sera-t-il accessible à tous ?

Oui, les trottoirs sont élargis, avec l'installation de bateaux et de bandes podotactiles, de feux sonorisés et d'une signalétique visible. Les stations sont équipées de rampes d'accès, de bandes podotactiles et d'une billetterie adaptée aux personnes en fauteuil roulant. À bord du tramway, un plancher bas est mis en place pour faciliter la montée. Des messages visuels et sonores sont diffusés dans les stations et dans le tramway.

Qui finance le prolongement ?

Le coût total de l'opération est de 223,5M€, un financement réparti entre la région Ile-de-France (65 %), l'État (17 %), les conseils généraux des Hauts-de-Seine (9 %) et du Val d'Oise (6 %) et la RATP (3 %).

Combien de voyageurs sont attendus ?

Chaque rame double offre 426 places, soit l'équivalent de six bus. 58 000 voyageurs sont attendus quotidiennement.

COUP D'ENVOI LE 19 NOVEMBRE

Le tramway circulera dès le 19 novembre au matin. Le coup d'envoi officiel sera donné en fanfare et sous un jet de bulles à la station Pont de Bezons à 11h30. Un débat, un cocktail et une animation musicale auront lieu au parc Pierre Lagravère, à partir de midi. Toute la journée, des animations (musique, théâtre, danse) auront lieu dans les sept stations et aux abords du tracé.

Quelles sont les stations implantées à Colombes ?

Jacqueline-Auriol, au niveau de la rue d'Estienne d'Orves, Victor-Basch au niveau de la place Aragon, et Parc Pierre-Lagravère au niveau du rond-point du Petit-Colombes.

Quels aménagements ont été réalisés le long de la ligne ?

1100 arbres de 44 variétés différentes ont été plantés. Chaque station est identifiée par une essence particulière : l'arbre de Judée pour la station Jacqueline-Auriol le paulownia impérial pour la station Victor Basch et le bouleau pour la station parc Pierre Lagravère. Entre ces arrêts, on trouve des érables champêtres et argentés, des marronniers roses, des tulipiers de Virginie.

Quelle sera la durée du parcours entre la Porte de Versailles et Bezons ?

Il faudra 45 minutes pour parcourir les 17,9 km de la ligne du tramway T2. 7 minutes seront nécessaires pour se rendre de Colombes à La Défense, depuis la rue d'Estienne d'Orves et il faudra 5 minutes pour atteindre Bezons.

Les horaires ?

Les rames circuleront entre 5 heures et 1 heure du matin tous les jours de l'année. Un tramway passera toutes les quatre minutes aux heures de pointe.

Le coût d'un trajet ?

Un seul ticket T+ (1,70 euro) sera exigé par trajet ou une carte Navigo zones 1 à 4 pour se rendre du Pont de Bezons à la Porte de Versailles.

Le réseau bus sera-t-il modifié ?

La restructuration du réseau de bus sera effective à partir de la mise en service du prolongement du T2. Selon le projet qui reste à valider par le STIF, la plupart des lignes de bus dont le trajet s'effectue entre Pont de Bezons et la Défense seront supprimées. Les lignes transversales continueront de circuler. Des informations plus détaillées seront transmises par la RATP d'ici la mise en service du nouveau réseau de bus.

Comment les différents modes de déplacement vont-ils cohabiter ?

L'arrivée du tramway est l'occasion de repenser l'espace public afin de laisser plus de place aux modes de déplacement doux.



LA RÉNOVA

Troisième secteur de Colombes à figurer au centre d'une opération de rénovation urbaine, le quartier des Fossés-Jean/Bouviers est à l'aube d'une grande transformation, synonyme d'une amélioration de son image et de sa qualité de vie.

En gestation depuis plusieurs années, le projet de rénovation urbaine du quartier des Fossés-Jean/Bouviers a pris un coup d'accélérateur, le 13 octobre dernier. En effet, les différents partenaires engagés dans cette opération de longue haleine se sont réunis pour signer à l'hôtel de ville l'avenant à la convention pluriannuelle,

qui permet de lancer la mise en œuvre du projet. Au total, 113 millions d'euros vont être injectés dans ce grand projet de transformation urbaine, au cœur d'un quartier où réside 20 % de la population colombienne, soit 15 000 habitants. Les objectifs sont multiples : l'offre de logement n'est pas assez diversifiée et

souffre, dans certains cas, de la vétusté de certains bâtiments ; les équipements publics, présents en nombre, sont trop peu valorisés et obsolètes ; la voirie y est peu développée, entraînant une impression de fermeture du quartier, ce qui conduit à un sentiment d'isolement chez les habitants.



FOSSÉS-JEAN/BOUVIERS TION EN MARCHÉ

Concrètement, le projet prévoit de construire 260 nouveaux logements, dont 120 en accession sur le secteur des Fossés Jean/Bouvières et 140 logements sociaux dont 110 sur l'ensemble de la ville. En effet, dans les trois projets prévus par la convention signée par la Ville en 2008 avec l'Anru, l'habitat est la première priorité. Cet objectif se traduit d'un côté par la démolition de deux immeubles jugés trop anciens ou abîmés pour être réhabilités. La disparition programmée de la tour du 199-207 avenue Stalingrad et de la barre du 35 rue Michelet, va nécessiter le

relogement de 150 familles à Colombes. Les bailleurs sociaux, en particulier I3F et Colombes habitat public, vont offrir dans les deux années qui viennent une solution viable aux habitants, dans le parc existant ou nouvellement construit. Les terrains libérés permettront dans le cas de l'avenue Stalingrad de créer une zone artisanale valorisant l'entrée de ville. Sur celui de la rue Michelet, il s'agira de créer un square et de construire un programme de 30 logements sociaux réalisés par Colombes Habitat Public, ainsi que 30 autres logements intermédiaires.

DIVERSIFICATION ET MISE EN VALEUR DU LOGEMENT

Le projet Anru se caractérise par une diversification prononcée de l'offre « sur site », avec en premier lieu la création de 11 pavillons en accession sociale à la propriété, qui verront le jour près du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, le long d'une nouvelle voie. Non loin de là, à l'angle des rues Rousseau et Stalingrad, 30 logements en accession privée vont être édifiés. À la frontière avec Asnières, ce sont 50 logements du même type qui ►

ATTENTES ET ESPOIRS

Les habitants et commerçants du quartier parlent de leurs attentes et de leurs espoirs concernant le projet de rénovation.

« Plus de mixité sociale »

On ne peut que se réjouir de voir enfin ce projet voir le jour. L'apport de la concertation a été important, tout le monde a pu s'exprimer. On s'est battu pendant longtemps par exemple pour la reconstruction de la maternelle Rousseau, ainsi que sur la réhabilitation nécessaire du 11 rue Michelet. Cela va apporter de la mixité sociale, tout comme la résidence hôtelière, la réhabilitation du 179, avenue Stalingrad, l'amélioration de l'entrée de ville... Ça va instituer une vraie dynamique. Les gens attendent beaucoup du projet, ça devrait modifier l'image de notre quartier.

Malik, habitant.

« Un quartier sûr et moderne »

J'ai suivi de près le projet, le choix des architectes... C'est bien que des investissements viennent enfin vers le quartier, nous avons attendu longtemps que ça arrive. Ce que j'espère, c'est que soit réglé le problème de la sécurité : les commerçants ici ont été plusieurs fois braqués, certaines rues sont très mal éclairées... il y a de vraies difficultés. Il faut aussi souligner que l'état de certains bâtiments fait peine à voir. Je souhaite vraiment voir les Fossés-Jean devenir un quartier accueillant, plus sûr et plus moderne.»

Sylvie, commerçante.

« Améliorer la qualité de vie »

« L'objectif aux Fossés-Jean, c'est d'améliorer la qualité de vie et la sécurité. Quand on prend la tour Z, on voit qu'il y a des soucis de dégradation, à la fois parce que l'immeuble vieillit, et parce qu'il y a du vandalisme. J'habite ici depuis des années, et je vois que tout le monde attend cette rénovation avec impatience. Je sais que certains sont toujours un peu réticents quand on parle de destruction, par exemple au 35 rue Michelet. Mais tout le monde est tombé d'accord pour dire que c'était nécessaire, c'est donc une bonne chose que l'on puisse voir ça changer. »

Ibrahim, habitant.

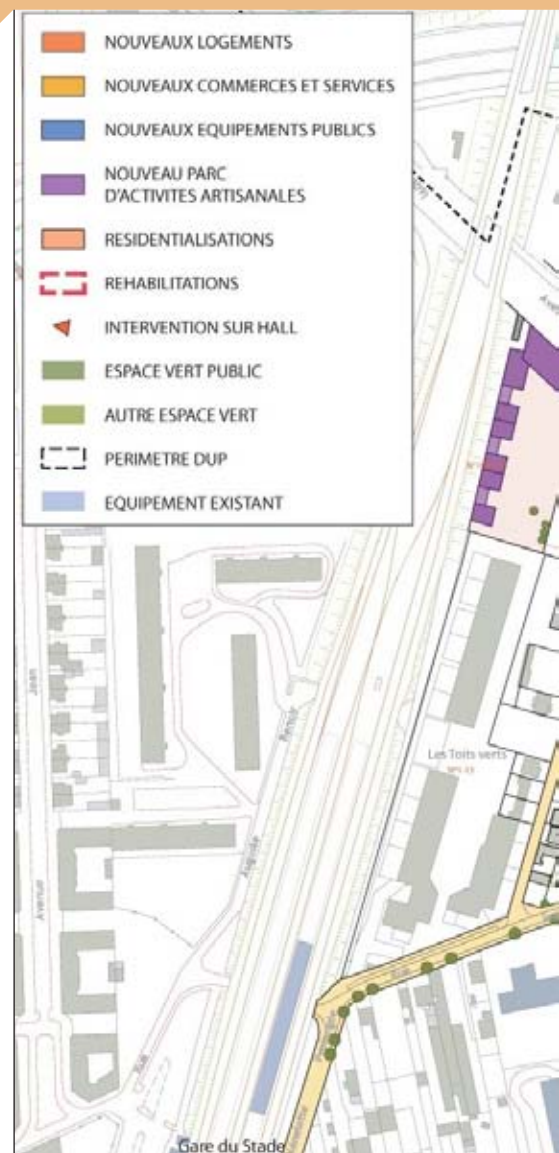
► seront construits près du gymnase. Une résidence hôtelière est également en projet. Elle pourrait comporter à l'ouverture une centaine d'appartements.

Parallèlement à ces grands chantiers, deux opérations de résidentialisation sont envisagées au sein des barres du 45 et du 97-99 rue Michelet. Il s'agit concrètement de privatiser les espaces extérieurs et les parkings, ce qui clarifie leur mode de gestion et permet de réorganiser leur usage.

La tour Z, édifice emblématique des Fossés-Jean, est au centre du deuxième type d'intervention sur le bâti contenu dans le projet Anru : la réhabilitation. Tout comme la tour du 179, avenue Stalingrad, c'est un immeuble de première importance. Il convient donc de la remettre en valeur à travers des travaux sur l'embellissement des parties communes, le traitement de la façade et sa mise en sécurité. La « tour Stalingrad », plus ancienne, nécessite pour sa part un investissement plus lourd : isolation thermique, ravalement de façade, mise aux normes électriques... Enfin, la barre du 11 rue Michelet, qui gagnera en visibilité avec la disparition du patio, profitera d'une réhabilitation complète, des menuiseries extérieures à la ventilation intérieure.

CRÉER UN CENTRE DE QUARTIER

L'un des plus importants volets du projet des Fossés-Jean est d'ouvrir le quartier à la ville, comme cela se fait au Petit-Colombes



ou à Europe. Ce nouveau centre de quartier permettra de relier les Bouviers aux Fossés-Jean. Ainsi la place située au croisement de la rue Michelet et de l'avenue Stalingrad, là où se tient le patio, va être complètement modifiée. Ce dernier sera démoli (le

« IMPATIENTS D'ENTRER DANS LE CONCRET »



Nicole Marliac,
conseillère
municipale

déléguée à la Concertation avec les habitants.

J'ai vu évoluer le quartier des Fossés-Jean, car j'y habite depuis bientôt 41 ans. C'est un quartier vivant, actif, riche de sa diversité, de ses

nombreuses associations, avec beaucoup d'espaces verts, de cheminement piétonniers, qui est bien desservi et qui va l'être encore mieux. Mais c'est aussi un endroit qui a une image négative imméritée, et qui a pris un coup de vieux. Tous les habitants sont heureux d'entendre parler de

rénovation urbaine. Beaucoup d'entre eux ont participé aux ateliers, et ils sont impatients d'entrer dans le concret. Il y aura des compromis à faire, mais c'est un projet positif. Je souhaite que les habitants soient impliqués dans sa réalisation, qu'ils puissent même y apporter des améliorations.



La Tour du 179, avenue Stalingrad, doit bénéficier de lourds travaux de réhabilitation : isolation thermique, ravalement de façade, etc.



L'école maternelle Jean-Jacques Rousseau, usée par le temps va être entièrement reconstruite. L'école élémentaire sera elle restructurée.



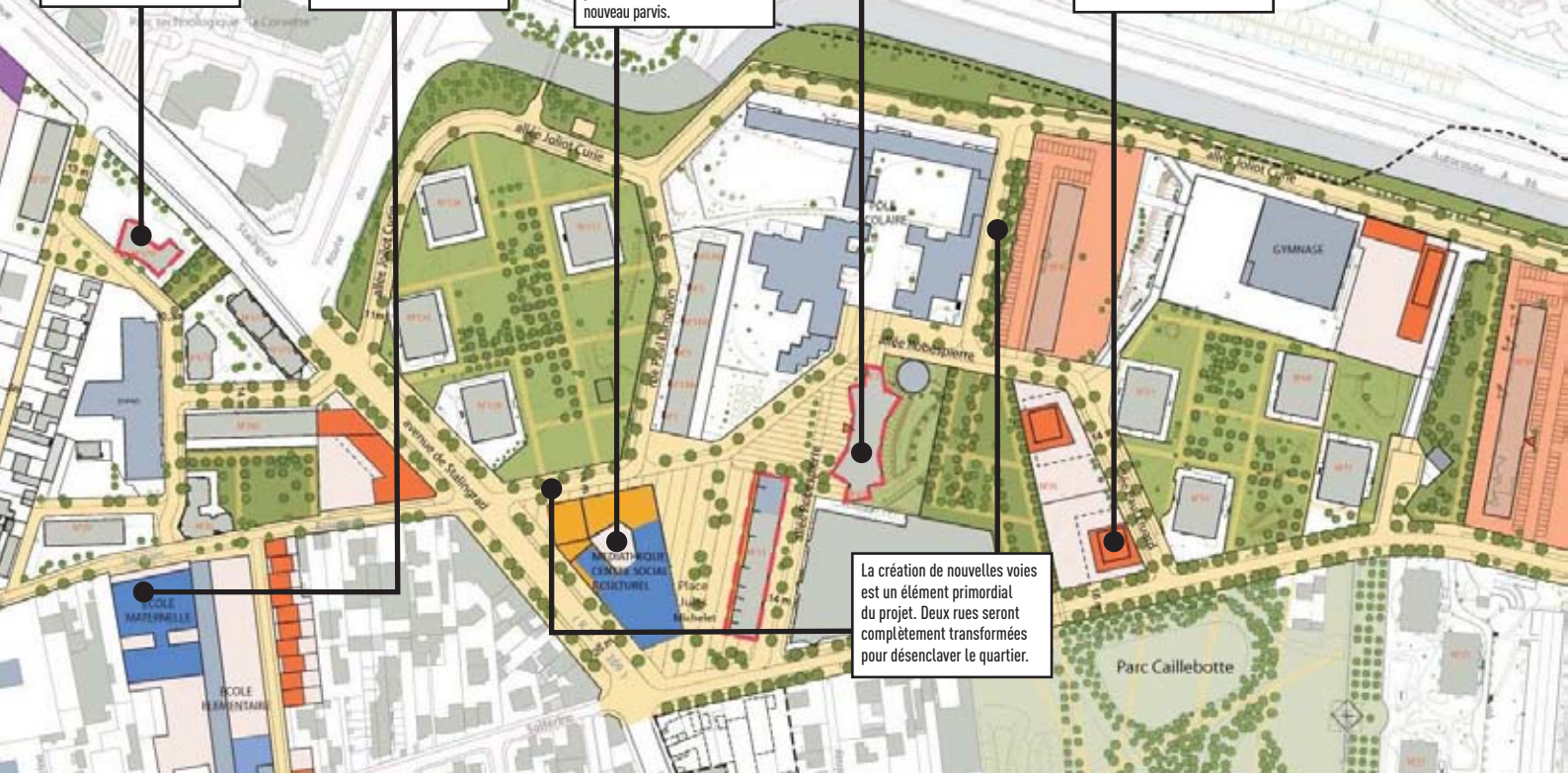
C'est à l'entrée de la rue Michelet que va être créé un nouveau cœur de quartier, qui nécessitera la démolition du patio, et la construction d'un nouveau parvis.



Édifice remarquable du quartier, la tour Z va être réhabilitée. L'entrée de l'immeuble va pour sa part être modifiée.



Après concertation avec les habitants, il a été décidé de démolir l'immeuble du 35 rue Michelet : 100 familles vont ainsi être relogées à Colombes.



La création de nouvelles voies est un élément primordial du projet. Deux rues seront complètement transformées pour désenclaver le quartier.

Le plan masse ci-dessus présente les différents aménagements prévus dans le cadre du projet Anru. Les travaux sont prévus pour s'échelonner de 2014 à 2017. Les surfaces au sol représentées ici sont donc données avant tout à titre indicatif.

parking souterrain sera lui maintenu), tout comme l'usine Depaepe, pour laisser la place à un ensemble comprenant en son sein la médiathèque, le Centre social et culturel, plusieurs commerces, ainsi que la résidence hôtelière. Le parvis qui sera créé autour se situera dans le prolongement de celui créé au pied de la tour Z.

Du côté des Bouviers, de gros travaux sont à prévoir dans le groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau. L'établissement date en effet des années 60, certaines parties de l'école étant aujourd'hui encore des préfabriqués usés par le temps. La Ville va donc procéder à une démolition-reconstruction de la partie maternelle, ainsi qu'à une restructuration de la partie

élémentaire. Ce projet nécessite à lui seul un budget de 12 millions d'euros. À cela s'ajoute le percement de la nouvelle voie, partant de la rue Jean-Jacques Rousseau vers la rue Solférino.

UNE CIRCULATION REPENSÉE

La création de nouvelles rues n'est d'ailleurs pas réservée aux Bouviers. À l'échelle du quartier, c'est toute la circulation qui a été repensée. La suppression d'une partie de l'allée Paul Langevin, le prolongement de la rue Rousseau, et la transformation de l'allée Paul Eluard en rue rejoignant au nord l'allée Joliot Curie, permettent de désenclaver les différentes parcelles,

et de créer de nouveaux moyens de se déplacer au sein du quartier, en voiture ou à vélo.

La démolition du 35 rue Michelet permettra enfin de donner une plus grande place à l'environnement : création d'une coulée verte reliant la commune à Asnières-sur-Seine, réaménagement d'espaces verts et de jardins, qui permettront de faire la liaison avec le parc Caillebotte, tout en le valorisant... Qu'il s'agisse de construction neuve ou de réhabilitation, les travaux prendront également en compte des normes environnementales performantes. Une manière supplémentaire d'améliorer l'attractivité et la qualité de vie d'un quartier à l'aube d'une grande mutation. ■



« Investir sur l'avenir du quartier »

Patrick Chaimovitch, maire adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement, s'exprime sur la méthode de la municipalité pour transformer le quartier des Fossés-Jean/Bouviers.

Le projet de rénovation urbaine est attendu depuis plusieurs années par les habitants. Qu'est-ce qui a retardé sa mise en œuvre ?

À notre arrivée en 2008, nous avons remis à plat le projet qui n'avait pas été validé dans la convention initiale et qui avait fait l'objet de contestations de la part des habitants. Nous avons présenté un premier projet à l'Anru en juin 2010. À la suite de nouvelles exigences de l'Anru, nous avons remis le métier sur l'ouvrage pour présenter un projet plus abouti en juin 2011, qui a été finalement approuvé par le comité national d'engagement de l'Anru en septembre 2011. On voit que le temps de l'Anru n'est pas celui de la municipalité, puisqu'il aura fallu encore un an pour que l'avenant soit

signé. Concrètement, l'agence nous a demandé de mettre en avant ce qu'on appelle le maillage, c'est-à-dire la manière d'ouvrir le quartier à tous les habitants en termes d'habitat et de déplacements, et de répartir d'une nouvelle manière l'organisation du foncier. Nous avons replacé les Fossés-Jean/Bouviers dans leur environnement urbain, en réfléchissant à une plus grande échelle, dans la lignée de notre Projet de ville. Il faut comprendre que les Fossés-Jean/Bouviers constituent un grand quartier de 15 000 habitants, très urbanisé. Nous devons organiser des chantiers successifs qui vont prendre des années, qui auront lieu pour certains au même moment, et nous devons faire en sorte que tous les habitants continuent pendant ce temps à vivre convenablement.

Justement, dans quelle mesure les habitants vont-ils pouvoir accompagner la réalisation du projet ?

Nous allons nous appuyer sur les conseils de quartier et sur des groupes de travail. Nous réfléchissons par exemple en ce moment au déplacement de la médiathèque et du CSC, pour lesquels il faut trouver des solutions provisoires pour les travaux qui s'annoncent. Colombes habitat public organise aussi des rencontres régulières avec les locataires du 35, rue Michelet. Bien sûr, durant les travaux, nous ferons des points d'étape ou des réunions publiques, mais la participation volontaire des habitants passera surtout par ces ateliers. Nous arrivons sur ce projet avec des propositions : certains éléments ne changeront pas car

ET APRÈS L'ANRU ?



La rénovation des Fossés-Jean/Bouviers ne se limite pas aux opérations Anru. L'actuel projet nécessite des travaux qui devraient s'échelonner au moins jusqu'à 2017. Au-delà, d'autres mutations urbaines sont déjà

envisagées, notamment autour du patrimoine scolaire des Fossés-Jean.

Le groupe scolaire Langevin Wallon pourrait ainsi être entièrement remis à neuf d'ici 2019. Sa démolition, puis sa reconstruction sur une surface plus réduite mais mieux agencée, permettrait de libérer des parcelles pour y installer un nouveau gymnase, actuellement isolé et difficile d'accès. Une cinquantaine de logements privés pourrait également être construite sur place. De même, le terrain vierge obtenu par le déplacement du gymnase et de son parking pourrait accueillir un deuxième

ensemble d'habitations, tourné vers le quartier et constitutif d'une nouvelle unité architecturale.

Au début de la rue Michelet, une grande parcelle, comprenant la friche actuellement gérée par l'Atelier d'architecture autogérée (voir photo), pourrait également faire l'objet d'aménagements de grande envergure. La Ville prévoit d'y installer un pôle de commerces et logements, qui ferait face à la nouvelle place Michelet, permettant de remettre à neuf entièrement cette importante entrée de quartier.



La Ville, représentée par le maire, Philippe Sarre, et les partenaires du projet (l'Anru, la préfecture, le conseil général, les bailleurs sociaux, dont Colombes habitat public et I3F, le Syndicat mixte des quartiers Nord) étaient présents à l'hôtel de ville pour la signature de l'avenant à la convention Anru.

favorable aux commerces et entreprises, qui vont bénéficier d'une nouvelle zone artisanale. Enfin, elle amènera de la mixité sociale, qui participe à rendre le quartier encore plus diversifié. C'est un cercle vertueux, qui profitera également de l'arrivée du tramway, qui favorisera la requalification de tout le secteur, au-delà du quartier, des opérations immobilières publiques et privées.

L'arrivée prévue du T1 va-t-elle avoir un impact sur les travaux ?

La prochaine étape va avoir lieu en 2013, avec une enquête publique qui validera les emprises au sol nécessaires au passage du T1. Nous devons alors prendre les dispositions nécessaires pour nos aménagements. Cela va être une affaire d'ajustements, pour lesquels il ne faudra pas commettre d'erreur.

Cette transformation ne se limite donc pas au projet Anru ?

Non, nous avons déjà réfléchi à plusieurs phases d'aménagement postérieures à l'Anru, qui seront mises en place à long terme. Nous investissons en quelque sorte sur l'avenir du quartier. Le but est de se servir de l'Anru comme un levier, pour impulser une évolution. L'enjeu est de rendre les Fossés-Jean accessibles, accueillants, pour ses habitants et pour les Colombiens en général.

ils constituent l'armature du projet, mais il existera des possibilités de s'exprimer, voire même d'améliorer ou d'enrichir certaines d'entre elles. Nous sommes convaincus qu'avec les habitants, les associations, les commerçants, les amicales doivent être partie-prenante du projet sur la durée.

La rénovation urbaine peut-elle, dans une certaine mesure, aider à résorber le sentiment d'insécurité ?

En réalité, si l'on leur pose la question, le fait est que la plupart des habitants des

Fossés-Jean / Bouviers se sentent bien dans leur quartier. Certains immeubles, certaines personnes posent problème, c'est indéniable. La municipalité a mis en œuvre des dispositions pour lutter contre les incivilités et la petite délinquance, mais tout n'est pas du ressort de la commune. L'urbain ne règle pas le social. Avec l'Anru, c'est la sécurité au sens large qui est prise en compte. Transformer une allée en cul-de-sac en rue passante amène plus de confort pour tous. La rénovation amènera aussi un changement d'image

FOSSÉS-JEAN : DES BARAQUEMENTS AUX GRANDS ENSEMBLES



L'architecture de Marcel Roux, commentée aux Journées du patrimoine.

Le lieu-dit des Fossés-Jean est situé dans le prolongement du « fossé de l'Aumône » de Gennevilliers, canal creusé au Moyen-Âge pour limiter les dégâts des crues de la Seine. Ce quartier nord de Colombes a

accueilli ses premiers habitants à l'aube du XX^e siècle, dans des avenues pavillonnaires, mais ce n'est qu'à partir des années 50 qu'il se peuple véritablement, sous la forme d'un immense campement fait de baraques en planches recouvertes de tôle, et qui s'étend sur les communes d'Asnières et de Gennevilliers. Confrontée à une crise du logement sans précédent, la Ville se dote d'un plan général d'urbanisme approuvé en 1962, et choisit l'architecte Marcel Roux pour mener à bien le projet des Fossés-Jean. Le groupe scolaire Langevin Wallon est achevé en 1973, à l'extrême nord du quartier. Les « barres » de logement sont, elles, édifiées entre 1965 et 1970.

Les appartements de trois d'entre elles sont en duplex, desservis par des « rues intérieures », et elles bénéficient d'une double exposition est/ouest. Après le patio, ce sont ensuite les tours qui sont créées, entre 1969 et 1972 : un ensemble de huit bâtiments de 18 étages implantés aux extrémités Est et Ouest du quartier. Le point d'orgue du projet demeure la livraison de la Tour Z, en 1972, avec ses 28 étages, ses 228 logements et sa forme en X. C'est, aujourd'hui encore, le plus haut immeuble de Colombes, culminant à 87 mètres.

Sources : service Valorisation du Patrimoine.

Le Salon des Créateurs souffle ses dix bougies

Du 8 au 11 novembre, le Salon des Créateurs fête ses 10 ans. À cette occasion, plus de 60 artistes présenteront leurs œuvres au Tapis Rouge, dans les domaines les plus variés. Présents, disponibles, ils rencontreront leur public pour expliquer, raconter, dialoguer.



La structure réunit aujourd'hui près de 150 membres et organise plus de vingt expositions par an. Ici l'édition 2011 du Salon des créateurs, qui se déroulait à l'Avant Seine.

Dix ans déjà que le Salon des Créateurs rythme la vie artistique de Colombes. Des dizaines d'artistes viennent présenter leur travail à l'occasion de ce rendez-vous automnal incontournable, dans des disciplines aussi variées que la peinture, la sculpture, la photographie, la mosaïque, le travail du papier, ou encore le détournement d'objets. Venant de toute la France et en

particulier de la région parisienne, ils sont sélectionnés par un jury indépendant, attentif à respecter un équilibre entre toutes les disciplines des arts visuels et à permettre à tous les artistes de présenter pleinement leur univers. « *Chaque année, les artistes sont de plus en plus nombreux. Nous pourrions remplir le salon avec plus de cent exposants, mais ce n'est pas notre*

objectif », explique Christian Chaumont, président du Carré des Créateurs, qui organise le Salon avec le soutien de la Ville.

LE SALON DONNA SON NOM AU CARRÉ

À l'origine du Carré des Créateurs, l'Association pour le Cœur de Colombes, créée en 1999, avait pour objectif de mettre en place



Cette année, les accueils de loisirs vont travailler avec les enfants sur les thèmes développés dans le salon.



«Le Carré des Créateurs» s'est installé en 2007 dans un coin de verdure du square Denis-Papin.

des animations culturelles dans la ville. L'APCC comptait parmi ses membres de nombreux artistes qui décident en 2002 de monter le premier Salon des Créateurs, réunissant six artistes et leurs œuvres. En 2007, la municipalité propose un point d'ancrage à tous ces créateurs émergents ou confirmés. L'association troque alors définitivement son nom pour «Le Carré des Créateurs» et s'installe dans son local du square Denis Papin.

La structure réunit aujourd'hui près de 150 membres et organise plus de vingt expositions par an. En attendant les

désormais traditionnelles «Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes de Colombes», chaque année au mois de novembre, le Carré des Créateurs repousse les murs et expose les œuvres de ses artistes lors d'une prestigieuse manifestation, le Salon des Créateurs.

UNE DIMENSION PÉDAGOGIQUE

Le Carré des Créateurs, organisateur du salon, a décidé de faire participer les enfants à l'événement, qui se déroule

pendant les vacances de la Toussaint. Les accueils de loisirs vont travailler avec les enfants sur les thèmes développés dans le salon, à partir d'un livret qu'ils découvriront avec leurs animateurs.

Puis, au lendemain de l'inauguration, ils parcourront le lieu de l'exposition pour découvrir les œuvres présentées par les artistes. Ce sera pour eux l'opportunité de discuter et d'échanger pour approcher les joies, les tiraillements, les incertitudes et les bonheurs de la création. ■



« Une bonne manière de nous fédérer »

« Je faisais partie de l'Association pour le Cœur de Colombes. Nous avons monté le premier Salon des Créateurs en 2002, car nous nous étions rendu compte que l'association comptait beaucoup d'artistes parmi ses membres. Créer cet événement dans la ville était une bonne manière de nous fédérer. Et ça a marché, puisque nous recommandons chaque année. »

Juliette Lanos : sculptrice



« La surprise d'être sélectionné »

« C'était en 2003, grâce à une amie qui avait envoyé mon dossier pour la deuxième édition du Salon des Créateurs. Elle ne me l'avait pas dit, et c'est avec surprise que j'ai appris que j'avais été sélectionné pour exposer au Salon. Depuis, je participe à la vie du Carré des Créateurs, parallèlement à mes activités professionnelles et à mes interventions dans un collège de Seine-Saint-Denis, où j'apprends aux jeunes les techniques artistiques. »

Gérard Le Guern : peintre sur bois



« Un plaisir de découvrir un tel rassemblement »

« J'habite à Colombes depuis 40 ans, et c'est seulement il y a deux ans que j'ai découvert le Salon des Créateurs et son exposition d'art contemporain. Je peins depuis 35 ans maintenant et ce fut un plaisir de découvrir qu'un tel rassemblement existait. »

Samy Abesdris : peintre, graveur et dessinateur.



« Trombinosols, des Alphabitudes et Numérotours »

Amies depuis dix ans, Françoise et Delphine conjuguent leurs métiers de graphistes et leur passion de la photo. Au gré de leur imagination, le bitume devient des Trombinosols, des Alphabitudes ou encore des Numérotours... « Notre activité commune est assez récente, et nous avons rejoint le Carré des Créateurs il y a quelques mois, par le biais du bouche-à-oreille. Nous exposons pour la première fois notre travail au Salon des Créateurs. »

Françoise Guillemain et Delphine Boffy, les FillesdeRue, « photographistes »

Expression des groupes du Conseil municipal

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette double page sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

UMP - NOUVEAU CENTRE

Une trajectoire qui nous mène droit dans le mur

« la crise de l'euro est derrière nous », « la courbe du chômage sera inversée dans un an » et « 9 Français sur 10 ne seront pas touchés par les hausses d'impôts ». **Ces incantations du président Hollande et de son chef de gouvernement sont censées rassurer les Français sur la solidité du cap et des décisions prises. Elles ne font que généraliser le doute et mettre en lumière une improvisation totale, des slogans fatigués, voire un vrai cynisme.**

N'est-ce pas du cynisme que de faire campagne contre le traité européen élaboré par son prédécesseur, M. Sarkozy, pour faire ratifier ce même traité à la virgule près ?

N'est-ce pas du cynisme que de faire croire que seuls les « riches » sont concernés par le choc fiscal de 20 Mds € ? La loi de finances 2013 devient un feuillet à rebondissement où dominent les slogans fatigués et les luttes internes à une majorité bancale qui n'a pas digéré le vote du traité européen. **Dans la France de 2012, le capital est pointé du doigt comme l'ennemi du travail et non une source de financement de l'économie et donc des emplois.** Le rapporteur du budget n'hésite pas à expliquer que les salariés prennent autant de risques que les entrepreneurs à cause des accidents du travail ! Mais alors qui va investir dans les entreprises créatrices d'emplois futurs ?

La dépense publique atteindra 56,3% du PIB en 2013 soit 9 points de PIB de plus que la moyenne de la zone euro. **Questionner l'efficacité de** cette dépense dans certains domaines, notamment les collectivités territoriales, l'école ou la formation **ne signifie pas une remise en cause de notre modèle social.** C'est l'absence de politique réformatrice qui entraînera la remise en cause de ce modèle. Hélas, ce n'est pas pour maintenant, la réflexion sur l'école accouche du retour à la semaine des 4,5 jours et de la suppression des notes sanctions et la réforme des collectivités territoriales est remise à 2015.

Caroline Coblenz, présidente du groupe Ump-Nouveau Centre, Nicole Goueta, Leila Leshmara, Pierre Nicot, Lionnel Rainfray.

DÉMOCRATES

« L'enfant », une priorité à Colombes

Au-delà des raisons (pertinentes) traditionnellement invoquées : « tout se joue avant six ans », l'école comme creuset de la société, l'intégration par l'éducation, l'apprentissage du respect de l'autre... Colombes se trouve dans une problématique spécifique : L'agrandissement de la famille est souvent une raison de changer de logement et beaucoup de Colombiens ont découvert la ville parce qu'elle leur offrait la possibilité de vivre mieux (dans un espace plus grand et parfois aussi avec un jardin), en famille.

Il faut donc tout mettre en œuvre pour que anciens et nouveaux Colombiens, quels que soient leur adresse et leur statut social, aient accès à des prestations d'excellence, depuis la maternité jusqu'au lycée.

Certains éléments de cette « chaîne de la réussite » font aujourd'hui défaut et conduisent ceux qui le peuvent à s'orienter vers des solutions « parallèles » ou à quitter la ville. C'est dommage et injuste.

Il faut donc bien sûr favoriser le développement de tous les modes de garde : création de nouvelles places en crèche, formation et accompagnement des assistantes maternelles... Sans oublier les associations, qui jouent un rôle décisif, parfois sans aucune aide.

Avec un guide pratique en ligne sur le site de la Ville qui date de 2009 et qui commence par cette phrase décisive : « Votre commune a en charge la mise en place de la politique municipale », et avec le forum des associations un an sur deux seulement, on peut douter qu'il s'agisse d'une vraie priorité de l'équipe en place. A l'inverse, la densification persistante de la ville surpeuple toutes les structures : on construit du logement pour des raisons économiques et on s'interroge ensuite sur les conséquences sur les crèches et les écoles.

Il manque aussi un lieu d'écoute pour les parents, les enfants et tous les acteurs de l'enfance, lieu de prévention des difficultés psychologiques.

Il faut être vigilant sur la qualité de l'enseignement primaire, ne pas rater l'amélioration des collèges et créer un deuxième lycée, indispensable pour désengorger les deux établissements existants (public et privé).

Dans un monde « globalisé », Colombes pourrait être une référence dans l'apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge.

Enfin, la politique de l'enfance, c'est aussi garantir la sécurité devant les établissements, faciliter l'usage des transports « doux » sur les trajets domicile – école, garantir l'accès aux sports...

Tout un programme...

Laurent Trupin, Bruno Guallou, Salem Belgourch.

UMP - PR

Un PLU dangereux pour les Colombiens

Au moment où vous lisez de cette tribune, l'Enquête Publique sur le PLU de Colombes sera malheureusement close.

Il y a de bonnes choses dans ce PLU, comme le recensement des bâtiments remarquables, l'intention de planter des arbres, la protection des matériaux d'origine en pierre et briques, et ce bien que (c'est notre réserve) on ignore l'étendue des obligations qui en résulteront pour les riverains.

Mais il y a surtout danger pour l'équilibre de notre ville dans les nouvelles modalités d'activités économiques, de constructibilité ou de stationnement.

Ainsi la possibilité **d'implanter des activités dans les pavillons** va permettre une densification importante de la zone pavillonnaire puisque le COS (Coefficient d'occupation du Sol) passe de 0,5 à 1.

Des **hauteurs de 38 m** sur le secteur de la Marine ou de R + 9 sur Charles-de-Gaulle, des notions bizarres de « logements spécifiques » pour le secteur Kléber nous laissent interrogatifs sur le profil futur de la ville.

Plus grave, le PLU entérine **la démolition pure et simple de notre mythique Stade Yves-du-Manoir**, au profit d'un grand point d'interrogation pour le moment...

Enfin, sous l'angle du **stationnement, ce PLU fait peser un lourd risque d'engorgement** des rues, car certaines zones autorisent des logements ou des activités économiques sans place de stationnement ou avec un taux très faible. Ainsi, deux places pour trois logements en zone UAcg, une place seulement pour 100 m² de bureaux, pas d'aire de stationnement pour une surface artisanale de moins de 300 m², une seule place pour 5 logements étudiants, une place pour trois chambres d'hôtel.

Cette tribune ne permet pas de détailler tous les points préoccupants de ce PLU, mais sachez que nous avons par écrit alerté le Commissaire Enquêteur sur des modifications indispensables à l'amélioration de la qualité urbaine de notre ville.

Arnold BAUER, José BONICI, Véronique VIGNON, Rama JADE.

SOCIALISTE

Santé : répondre mieux aux besoins

Nous vivons depuis plusieurs années dans une exceptionnelle crise économique et sociale, et après l'emploi et le logement, la santé est une préoccupation forte de nos concitoyens. Le 26 octobre, le **Contrat Local de Santé de Colombes** sera signé avec l'État et l'Agence Régionale de Santé.

Le baromètre de santé à Colombes, comme dans le nord 92, est inquiétant : insuffisance du dépistage du cancer du sein, suivi des grossesses trop tardif avec des conséquences pour l'avenir des enfants, incidence forte du cancer du poumon, manque de professionnels de santé dans certains quartiers. La Ville fait le choix de se doter de cet outil pour créer des synergies entre tous les opérateurs colombiens de la santé afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Aux acteurs classiques du champ sanitaire (hôpital, professionnels libéraux) seront associés ceux du champ médico-social et social et de la Politique de la Ville (les personnels de la santé scolaire, de la PMI, de la filière gériatrique mais aussi les agents du CUCS, du CCAS, de la CVS), et les habitants eux-mêmes, dans le cadre de la démocratie sanitaire. **La santé dépend pour partie de déterminants sociaux et environnementaux, mais la santé est aussi un facteur d'intégration donc de cohésion sociale, à ce titre, elle doit être incluse dans nos programmes de rénovation urbaine ...**

La commune ne peut pas suppléer les carences ou les insuffisances des autres collectivités, mais cet outil fait appel à l'intelligence territoriale et va optimiser l'ensemble des ressources locales. Il permettra aussi de renforcer notre politique de prévention et de promotion de la santé dans une logique de transversalité, en croisant avec les objectifs de santé publique dégagés par l'ARS de favoriser l'accès aux soins, de réduire les inégalités de santé et le renoncement aux soins. **Nous voulons croire que les politiques publiques peuvent faire évoluer les situations, et l'accès à la santé est pour nous fondamental.** Nous l'avons déjà exprimé dans notre politique municipale, avec la modernisation entreprise au centre municipal de santé, avec la mise en place de l'atelier santé-ville.

Nous n'allons pas superposer une structure avec le Contrat Local de Santé, mais nous proposons un cadre élargi pour donner plus de cohérence, d'efficacité à la santé à Colombes. Nous signerons ce Contrat Local de Santé en même temps que les communes de Villeneuve-la-Garenne et Rueil-Malmaison, d'autres telles Asnières et Gennevilliers sont déjà dans cette démarche. **Ainsi, nous nous inscrivons donc volontairement dans un cadre territorial qui dépasse les frontières de la commune.**

Martine Antognazza (présidente), Maurice Lobry, Michèle Etcheberry, Zineb Akharraz, Alexis Bachelay, Chantal Barthélémy-Ruiz, Bernard Danilo, Viviane Le Guenne-Sarre, Philippe Le Prévoist, Yaye Amy Diop, Kamel Essaïed, Nora Djebbari, Julien Gautier, Pierre-Antoine Droniou.

COMMUNISTE/PARTI DE GAUCHE

Logement public : la reprise de la production doit s'imposer

Le Premier ministre a annoncé sa volonté de reprendre la construction avec 500 000 logements par an dont 150 000 logements sociaux.

Nous réaffirmons que pour nous le logement public doit être le logement pour tous, classes moyennes comprises, permettant, favorisant et garantissant la mixité sociale.

Nous sommes favorables à la diversité du logement qui est un des meilleurs atouts de cohérence de notre commune. Aujourd'hui, la Ville doit prendre pleinement en main la question de la maîtrise du foncier qui est l'un des enjeux majeurs pour la construction. Le développement de l'habitat de notre ville passe par cette maîtrise car il nous faut combattre la spéculation foncière, meilleure ennemie du « logement pour tous ».

C'est avec une grande satisfaction que nous avons assisté enfin à la signature du Plan de Rénovation Urbaine intervenue le 13 octobre. Ceci est le coup d'envoi d'une profonde transformation des Fossés-Jean, et de l'achèvement de la rénovation des quartiers des Grèves et de l'Île Marante.

Depuis 2003, 1 800 logements neufs ont vu le jour dans notre commune. Dans le même temps 300 logements publics ont été démolis, seulement 240 sont livrés aujourd'hui, et la compensation ne sera achevée qu'en 2014. Dans les aménagements à venir, 450 logements publics sont à nouveau programmés à la démolition. **C'est pourquoi nous soutenons la politique de reconstruction avant démolition** comme celle annoncée pour le 35, rue Jules-Michelet qui est la meilleure façon de maintenir les équilibres en améliorant la qualité de vie.

Aujourd'hui, nous nous félicitons d'avoir été entendus sur la nécessaire reprise de la construction par Colombes Habitat Public. Doit-on rappeler ici que ce sont 75% des Colombiens qui sont éligibles au logement public au regard des études fournies par le cabinet TAIEB lors de l'élaboration du Plan Local de l'Habitat ? Nombre de salariés ont dû s'éloigner de leur ville pour se loger décemment dans la dernière décennie.

Nous avons approuvé sans réserve le Plan Local de l'Habitat qui, avec la construction de 300 logements par an dont 90 logements sociaux, est un facteur clé du développement de Colombes. **Nous demeurerons vigilants quant à son application.**

Michèle FRITSCH, Bernard DESTREM, Évelyne BOUCHOUICHA, Aïssa BEN BRAHAM, Nicole MARLIAC, Yahia BOUCHOUICHA, Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS, Catherine LAIGLE, Patricia PACARY, Habib BENBELAÏD

CITOYENS AUTREMENT

La ville bouge, les quartiers bougent....

Depuis quelques mois notre ville est en chantier. Les travaux préalables à la piétonisation de la rue Saint-Denis au Centre Ville, la construction d'une crèche rue Jean-Jacques Rousseau, la rénovation de l'école Victor-Hugo, la construction de logements rue H. Barbusse ou sur l'Île Marante, les travaux de rénovation du quartier des Grèves ... font bouger Colombes.

Et dans les semaines à venir, le pouls de la ville va s'accélérer dans les quartiers. La mise en œuvre des projets Anru sur les Fossés-Jean et sur le Petit-Colombes vont changer le quotidien de près de 30 % des Colombiens qui habitent dans ces quartiers.

Au Petit-Colombes, la mise en service du tramway T2 La Défense-Bezons le 19 novembre 2012 constitue une étape importante pour le quartier. Au-delà de ses qualités en matière de transport, le tramway va permettre de redonner au quartier une échelle plus humaine en gommant l'effet rupture du boulevard et en offrant un espace public apaisé. Placé désormais à 7mn de la Défense, le Petit-Colombes va pouvoir bénéficier d'une nouvelle dynamique de développement. Les aménagements des places Aragon et Victor-Basch, la réhabilitation des immeubles de Colombes Habitat Public, les nouveaux équipements publics, la construction de l'écoquartier avec une première livraison de logements dès le mois de décembre et l'ouverture de la médiathèque participeront de ce nouvel élan pour le quartier et ses habitants.

Tout comme la requalification du secteur Est du boulevard actuellement à l'étude ...

L'autre acte de rénovation urbaine concerne le quartier Fossés-Jean/Bouviers. Signé samedi 13 octobre 2012 dernier en présence du Préfet et des partenaires, l'avenant à la convention pluriannuelle de l'Anru a acté l'objectif d'une restructuration du quartier qui va enfin pouvoir s'engager. Ce projet est une réponse à une attente forte des habitants qui s'est exprimée tout au long des différentes étapes de la concertation. C'est un projet pour les habitants et construit avec les habitants que cet avenant est venu reconnaître !

Le prolongement du tramway T1 à plus long terme contribuera également fortement au désenclavement du quartier avec un lien renforcé vers les zones d'emplois et de vie de notre commune.

Deux étapes majeures de l'histoire urbaine de Colombes viennent d'être franchies. De nouvelles ariveront très vite !

Elizabeth Choquet, Michelle Macé, Chrystelle Méthon, Véronique Mense Noël Arcediano, Philippe Pattier
citoyensautrement@gmail.com / citoyensautrement.blogspot.fr

EUROPE ÉCOLOGIE/LES VERTS

École : quelle refondation ?

Depuis le mois de juillet dernier le gouvernement a lancé une grande concertation nationale sur la refondation de l'école, dont nous partageons le diagnostic : inégalités sociales, de genre, d'offre scolaire, de financement, de conditions d'enseignement ; sélection et mise en concurrence des établissements scolaires et des exclus favorisant une forme de ségrégation et le « zapping » des familles au sein de l'école ; crise de confiance dans le métier d'enseignant ; mal-être scolaire qui, au-delà du stress et de l'ennui, contribue à la montée des incivilités et des actes de violence, jusqu'au décrochage.

La société a changé mais l'école est restée figée et s'éloigne progressivement de ses missions de service public de garantir le droit à l'éducation pour tous. C'est tout le projet politique et social républicain qui s'en trouve menacé. L'école a donc besoin de retrouver confiance en elle en retrouvant le soutien de tous. Mais pas n'importe comment.

Les premiers arbitrages de ce bilan d'étape, dressés par le ministre Peillon, vont dans le bon sens, notamment sur les rythmes scolaires et le rétablissement d'une formation initiale des enseignants « professionnalisée » par une entrée progressive des enseignants stagiaires dans le métier.

Mais le chantier reste ouvert et l'urgence de la situation suppose plus que de simples aménagements. **On ne restaurera pas sérieusement et durablement l'autorité de l'École sans rebattre radicalement les cartes en matière d'éducation et de formation.**

Une double ambition doit nous animer collectivement: une ambition proprement scolaire porteuse d'une véritable transformation du métier d'enseignant* et des parcours de recrutement et de formation favorisant la professionnalisation en alternance, mais aussi un projet éducatif destiné à notre société toute entière. Seule une société qui repense plus largement le statut de l'enfant dans nos sociétés et accueille dignement sa jeunesse en lui permettant de se former de manière équitable à légitimité pour conférer une véritable autorité reconnue par chacun.

L'enjeu est majeur, notre société doit retrouver « le courage d'éduquer », en faire une vraie priorité politique et prendre ses responsabilités sans créer de nouvelles inégalités.

**<http://recherche-enseignementsup.eelv.fr/2012/09/30/refonder-le-metier-enseignant-une-priorite-durable/>*

Dominique Fraser (président de groupe), Catherine Bernard, Patrick Chaimovitch, Claire Gagnière, Frédéric Farid Sarkis



Les enfants prépareront un numéro de danse pour le gala de fin d'année qui aura lieu au Tapis Rouge.

La danse de salon, un

Couple à la ville comme sur le parquet, Jean-François et Léna Tiran pratiquent monde. Ils ont monté un club de danse et partagent leur passion avec

C'est en 2009 que Jean-François et Léna décident de créer le Duo Danse Club de Colombes (DDCC). « Nous habitons à Colombes et pour pouvoir danser, il fallait parfois traverser Paris pour trouver des cours, explique Léna. Nous avons envie de faire découvrir ce sport près de chez nous ». Les deux danseurs ont donc participé au Forum des associations en 2009 pour présenter leur club de danse de couple et les différents cours qu'ils y donnaient. Partie d'une trentaine d'adhérents à ses débuts, l'association en comptait, pour l'année 2011-2012, plus de soixante-dix, qui participent aux cours donnés par le couple dans le gymnase de l'école élémentaire Henri-Martin.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE AU NIVEAU DES ÉLÈVES

Léna, la professeure, enseigne une dizaine de danses à ses élèves, des standards comme la valse lente, le slow foxtrot ou le quick step, mais aussi des danses latines comme la samba ou la rumba. « Notre pédagogie est de permettre aux danseurs de maîtriser quatre danses la première année, en séparant les danseurs confirmés des débutants. Avec eux, nous voyons le cha-cha-cha, le tango, le paso doble et la valse viennoise en premier, car ce sont des chorégraphies faciles à assimiler et assez ludiques », précise-t-elle. « Nous marchons

dans la rue sans aucun problème car c'est inconscient. Tout se complique au moment où il faut coordonner le cerveau et les jambes, explique Jean-François. Le plus dur lorsqu'on apprend à danser, c'est d'accepter le fait que la danse soit une succession de pas ». Corinne et Jean-Luc le savent bien. « Nous faisons déjà de la salsa, du rock'n roll, mais nous avons envie de découvrir les danses de salon, indique Corinne. C'est un univers beaucoup plus codifié, moins improvisé que les danses que nous pratiquons ». Contrairement à l'image que l'on peut parfois s'en faire, la danse de salon réunit des danseurs de tous âges. Retraités et jeunes adultes se mélangent et changent de par-



En plus des cours de danse, les adhérents peuvent prendre part à des sessions d'entraînement et de perfectionnement.



Partie d'une trentaine d'adhérents à ses débuts, l'association en comptait, pour l'année 2011-2012, plus de soixante-dix.



Les danseurs Jean-François et Léna ont créé le Duo danse Club de Colombes en 2009.

sport à part entière

les danses de salon en compétition depuis près de dix ans, en France et dans le monde, les amateurs de valse, de quick-step, de tango, de rumba ou de cha-cha-cha.

tenaires plusieurs fois par cours. Mariés depuis deux ans, Élodie et Cédric se sont inscrits cette année en cours débutants le mardi soir. « Nous avons fait un stage de danse pour préparer l'ouverture du bal de notre mariage, et cela nous avait beaucoup plu », explique Cédric.

APPRENTIS DANSEURS DÈS 7 ANS

L'année dernière, le club a démarré un cours de danse de couple pour enfants, en mettant en place une pédagogie adaptée, plus ludique que pour les adultes. Pour cette rentrée 2012-2013, ils sont une dizaine, comme l'année dernière, à s'être

inscrits. Parmi eux, Lisa assiste à son premier cours. « C'est un peu difficile, mais j'aime bien », confie celle-ci.

Typhaine et Grégoire, eux, sont vraiment accros. C'est la seconde année que les deux camarades, dans la même classe de CM1 à Marcel Pagnol, suivent les cours de Léna. « Nous avons découvert le club l'année dernière au forum des associations, et Typhaine a bien accroché », explique sa maman.

Durant ces 3 années d'existence, beaucoup de futurs mariés ont fait appel au Duo Danse Club de Colombes pour chorégrapier et préparer l'ouverture de bal de leur mariage. Parfois, ces jeunes couples

ont une idée précise de leur chorégraphie, mais parfois, ils demandent à Léna d'inventer une mise en scène originale et surprenante. La durée de cette préparation dépend, bien sûr, de la chorégraphie et de la vitesse d'apprentissage du couple. Après cette expérience, très souvent, ces couples continuent leur aventure dans le club en cours collectifs. Hormis Jean-François et Léna, le club ne compte pas encore de compétiteurs. Mais ils reconnaissent que leurs adhérents sont là pour leur plaisir et la bonne ambiance. Et pour attirer de nouveaux amateurs, le club participe aux événements municipaux pour faire découvrir la danse sportive aux Colombiens. ■

À NE PAS MANQUER

La saison culturelle passe par le conservatoire

« Entrez ! Venez découvrir tout ce qu'on propose. » C'est le message de Julien Weill, directeur du conservatoire de musique et de danse de Colombes. Au programme, cette saison : 18 concerts, 12 conférences, 8 représentations de spectacle vivant scolaire. À quoi s'ajoutent les présentations de travaux, données par les élèves, et des interventions sur des sites comme celui de la Caisse d'allocations familiales, pour aller rencontrer des publics qui ne viennent pas spontanément au conservatoire. Peu de Colombiens savent que, depuis quelques années déjà, une programmation de qualité et très variée — classique, jazz, musiques du monde, baroque, etc. — est proposée par le conservatoire, pour un tarif très modique : 20 euros les quatre concerts, voire 1 euro pour les bénéficiaires du tarif social et, même, un accès gratuit pour tous à certains spectacles. En outre, se tient jusqu'au 21 décembre une exposition sur les trompettes, avec toutes sortes d'instruments bizarres.

En savoir plus : conservatoire, 25 rue de la Reine-Henriette - 01 47 60 83 83.



EXPOSITION

ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT !

Jusqu'au 22 décembre

☀ Conservatoire
25, rue de la Reine-Henriette
01 47 60 83 83

Le jazzman atypique Itaru Oki dévoile sa collection de 80 trompettes extravagantes : cornet conique, trompette traversière à bois, bugle à deux pavillons... une vraie caverne d'Ali Baba à découvrir pour un voyage au cœur d'un univers musical sans frontière.



EXPOSITION

120 SECONDES

Du 15 novembre au 22 décembre, du mercredi au samedi, de 14h à 18h.

☀ Musée municipal d'Art et d'Histoire de Colombes - 2, rue Gabriel-Péri - 01 47 86 38 85
La nouvelle exposition du Musée d'Art et d'Histoire met en valeur le travail du photographe Guillaume Pallat, sélectionné pour le second CLEA photo. À travers trois séries de ses photographies,

il nous amène à un autre regard, en posant deux minutes sa boîte à image, simple sténopé où seule la lumière imprime la feuille argentique. La démarche de Guillaume Pallat est de revenir aux principes de la photographie qu'il vous invitera à percevoir au travers de sa Camera obscura, héritée des siècles passés. 26 photographies grand format accompagnées d'une présentation technique fort originale sont à découvrir du 15 novembre au 22 décembre.

ÉVÉNEMENT

LE SALON DES CRÉATEURS

Du 8 au 11 novembre, du mercredi au samedi, de 14h à 18h

☀ Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté
Le Salon des Créateurs fête ses 10 ans. À cette occasion, plus de 60 artistes présenteront leurs œuvres dans des disciplines aussi variées que la peinture, la sculpture, la photographie, la mosaïque, le travail du papier, ou encore le détournement d'objets.

CONCERT

SÉBASTIEN TELLIER

Jeudi 8 novembre 20h30

☉ L'Avant Seine - 88, rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76
Le talent de Sébastien Tellier se répandra sur scène avec un spectacle salué par la critique et ovationné par un public qui se délecte toujours autant de sa folle inspiration musicale. Artiste inclassable, il réussit à s'inviter dans les chaumières un soir de mai

FRANCESCO TRISTANO, LE VENDREDI 9 NOVEMBRE 20H30



2008, quand il représente la France à l'Eurovision. Passage détonnant qui balaie d'un coup le sac de poussière et d'a priori sur ce concours. Il ouvre en effet la voie à la chanson française version 3^e millénaire. Artiste très courtisé, il prend le temps de venir rencontrer son public hors grandes scènes parisiennes.

CONCERT

FRANCESCO TRISTANO

Vendredi 9 novembre 20h30

● L'Avant Seine - 88, rue Saint Denis 01 56 05 00 76
Francesco Tristano est un cadeau musical à choyer. Pianiste virtuose, il nourrit son art de rencontres improbables avec des compositeurs et artistes contemporains qui favorisent le mariage des genres dont il se fait l'illustre représentant. Sa venue est l'occasion de découvrir, lors d'un même concert, ses deux pôles d'inspiration. Une étude menée autour des œuvres de Jean Sébastien Bach et John Cage, suivie d'une plongée dans un univers plus personnel. Performances auditives d'exception, ses concerts écartent les a priori et éveillent la curiosité.

VISITE

L'IMMEUBLE DE BANLIEUE

Samedi 10 novembre, 15h

● Rendez-vous devant le 82, rue Félix Faure, quartier des Vallées, au bout de la Coulée Verte. 01 47 60 83 08
Rompant avec la tradition de l'immeuble parisien, les architectes locaux du tournant du siècle rivalisent d'invention. Visite animée par Marie-Pascale Etchart, en charge de la valorisation du patrimoine de Colombes.

SPECTACLE

VU DE LA TERRE

Samedi 10 novembre 16h

● Médiathèque Louis Aragon
145, bd Charles de Gaulle
01 47 60 06 40

Spectacle – débat proposé par Nathalie Théret-Grauss, de l'association du Théâtre du Maki. La Terre nous rappelle combien notre apparition est récente par rapport à la sienne. L'humain a la particularité de modifier l'équilibre de la planète. Comment peut-il continuer à vivre sur elle ? Le public est partie prenante de ce spectacle qui soulève plusieurs aspects des problématiques écologiques et nous fait réfléchir à notre responsabilité individuelle et collective envers notre planète. En famille, à partir de 8 ans.

CAFÉ DÉBAT

LA CONDITION POLITIQUE DES FRANÇAIS D'ORIGINE NON EUROPÉENNE

Mardi 13 novembre, 20h30

● MJC Théâtre de Colombes,
96/98, rue Saint Denis
01 56 83 81 81

La condition politique des Français d'origine non européenne et l'intégration démocratique des étrangers. Intervenants : Adda Bakkouche à l'occasion de la sortie de son livre « La condition politique des Français d'origine non européenne ».

SPECTACLE

VERTICAL ROAD

Mardi 13 novembre, 20h30

● L'Avant Seine - 88, rue Saint Denis 01 56 05 00 76
Akram Khan nous offre une de ses créations les plus abouties. La technique parfaite de ses danseurs et la force subtile tissée entre le décor et la musique sont mises au service du propos :

À NOTER

VOS QUARTIERS CHANGENT !



De septembre à décembre, les médiathèques de Colombes illustrent le développement durable. Au Petit-Colombes, des travaux de réhabilitation, l'arrivée du tramway, la préparation de la nouvelle médiathèque de La Marine dans le premier éco-quartier...

Aux Fossés-Jean, le lancement du projet de rénovation urbaine. De septembre à décembre, les médiathèques s'associent à tous ces bouleversements de la vie

des quartiers, dans votre vie quotidienne, dans vos déplacements et répondent aux questions des petits et des grands, en programmant des animations originales, liées au développement durable, durant tout l'automne. Contes, ateliers, expositions, débats, spectacles... Programme disponible dans les lieux publics, renseignements : <http://mediatheques.colombes.fr>

Une bibliographie (sélection de documents) sera à votre disposition ainsi que des tables de présentation d'ouvrages. À feuilleter ou à emprunter selon votre souhait.

Médiathèque Louis Aragon 145, bd Charles de Gaulle - 01 47 60 06 40
Médiathèque Jules Michelet 11, rue Jules Michelet - 01 47 80 57 38
Médiathèque Jacques Prévert 6, passage Prévert - 01 47 84 85 46

CONCOURS INTERNET « FLASH TON PATRIMOINE »

Jusqu'au 25 novembre, l'union des CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) d'Île-de-France organise un concours sur Internet, destiné aux jeunes de 6 à 25 ans. Le principe est simple : « flashez » le coin que vous préférez près de chez vous, puis rendez-vous sur le site de l'opération pour poster vos photographies, accompagnées d'une texte inspiré par votre sujet. Plusieurs catégories (ville, architecture, paysage) sont disponibles, et un jury de professionnels distinguera les meilleures contributions par niveau à l'issue du concours. Plusieurs prix sont à gagner.

Pour en savoir plus : www.flash-ton-patrimoine.fr

CINÉMA

Le cinéma des 4 Clubs, équipement municipal, ferme ses portes au public pour rénovation ce mois-ci.

Informations sur la programmation du cinéma de la MJC :

MJC / Théâtre de Colombes

96/98, rue Saint Denis - 01 56 83 81 81 - www.mjctheatre.com

COUP DE CŒUR



Les médiathèques vous conseillent...

Didier Decoin : « Je vois des jardins partout » éditions Lattès

Didier Decoin, passionné de jardins, parcourt le monde pour visiter les plus beaux. Ce petit ouvrage mêle poésie aux senteurs d'iris, pivoines, roses, chèvrefeuilles et fougères. L'auteur aime jardiner, car jardiner « c'est avant tout faire confiance à la terre ». Un bijou à découvrir.

le Sacré.
Akram Khan sollicite la grande sensibilité de ses danseurs et leurs spécificités culturelles pour explorer les forces naturelles qui lient les éléments : entre abandon de la gravité terrestre et ascension au Sacré. Baigné dans la force et l'énergie d'un rituel réinventé, Vertical Road livre un souffle vivifiant.



ÉVÉNEMENT

LE GRAND RECYCLAGE

Mercredi 14 novembre 15h30

📍 Médiathèque Jules Michelet
11, rue Jules Michelet
01 47 80 57 38
Récup'Art participatif dans le quartier Fossés-Jean. Tous les habitants du quartier sont

LIAN ET LE LOTUS, LE DIMANCHE 18 NOVEMBRE À 15H30



conviés à récupérer leurs bouchons de bouteilles en plastique afin de réaliser un symbole du recyclage géant. Ces bouchons seront utilisés à la médiathèque Michelet, par l'association 2DMA, présente avec un artiste-plasticien, qui réalisera l'œuvre avec les enfants et les habitants présents. Un conférencier fera ensuite le point sur le lien entre tri des ordures, recyclage et biodiversité.

CONCERT

THE BANDE

Vendredi 16 novembre 19h-22h

📍 P'ti Cadran 3, rue Saint Denis
Il y a un an, ils se rencontraient sur scène à la fête d'un pote. Depuis ce jour-là, ils ne se sont plus quittés et les amplis n'ont pas eu le temps de refroidir. The Bande souffle sa première bougie, faites péter les biberons !

CONCERT

BABAYAGA, MUSIQUE KLEZMER

Samedi 17 novembre 20h30

📍 Caf'Muz, 31, rue Jules Michelet
01 46 49 05 54

Babayaga poursuit son périple fantasmé dans les pays des Balkans, peignant une fresque moderne et orientaliste. L'audace de leur interprétation et leur virtuosité en font un groupe unique. Les 5 musiciens proposent des rapprochements musicaux audacieux, enrichissant leurs palettes de rythmes et de sons bigarrés rapportés d'époques et de lieux différents. Laissez-vous ensorceler par ces mélodies enivrantes et laissez la danse vous emporter sur des rythmes endiablés.

SPECTACLE

LIAN ET LE LOTUS

Dimanche 18 novembre 15h30

📍 MJC Théâtre de Colombes, 96/98, rue Saint Denis

01 56 83 81 81
Cie Théâtre L'Ombrelle. En Chine Monsieur Lo est un pêcheur solitaire. Sa jonque est sa maison. Il est triste, cette année le poisson est rare. Un jour, pour le remercier de lui avoir fait traverser le lac, une vieille femme lui offre quelques graines de lotus. Monsieur Lo les plante, et voilà qu'un champ de lotus pousse en l'espace d'une nuit. Entre les pétales d'une fleur apparaît une petite fille : c'est Lian.

LE SOLDAT VENTRE-CREUX JEUDI 22 NOVEMBRE ET VENDREDI 23 NOVEMBRE À 20H30



📍 L'Avant Seine 88, rue Saint Denis.

01 56 05 00 76

De Hanokh Levin - Texte français de Jacqueline Carnaud et Laurence Sendrowicz - Mise en scène Véronique Widock, Cie Les Héliades Chorégraphie Geneviève Sorin.

Le ventre vide, Sosie revient de guerre, pensant retrouver sa place auprès des siens. Mais un soldat au ventre plein s'est installé chez lui, et ni sa femme, ni son fils ne semblent le reconnaître. Dans un humour grinçant, l'œuvre de Hanokh Levin dénonce les dégâts causés par la guerre et les communitarismes. La Compagnie Les Héliades est en résidence permanente au Hublot. Cette création tournera au Théâtre de la Tempête au cours de la saison 2013/2014.

SPECTACLE

ABEL CHÉRET : LA TÊTE SUR LES ÉPAULES

Mardi 20 novembre 20h

📍 Pizzeria Clara, 63 Bd de Valmy - 01 41 30 13 17
Entrez dans la tête d'Abel Chéret et découvrez un univers musical intimiste, épuré qui laisse place à la

résonance des mots. Vous y découvrirez un roi déchu, un hypocrite amoureux, des personnages souvent drôles et touchants qui vous seront étrangement familiers. Venez écouter ce jeune auteur compositeur interprète pour la première fois à Colombes.

CONCERT

CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

Vendredi 23 novembre 20h30

● 🏛 Conservatoire de musique et de danse,
25, rue de la Reine Henriette
01 47 81 95 46
L'Orchestre d'Harmonie de Colombes et l'orchestre à vent Pupitre 92, formations partenaires du conservatoire, composées de musiciens amateurs, vous présentent un répertoire original d'inspiration celtique, des musiques de film et de variété. Direction musicale : Alain Decourcelle (OHC), Denis Melan (Pupitre 92).

SPECTACLE

LA MÉTAMORPHOSE

Vendredi 23 et Samedi 24 novembre 20h

● 🏛 Théâtre du Peuplier Noir.
Cité des musiciens, 3, avenue St-Saëns - 01 47 75 94 90
Grégoire Samsa, simple représentant de commerce se réveille un beau matin transformé en une « véritable vermine »... c'est-à-dire...



qu'il est devenu un insecte humain ! Récit allégorique fascinant et absurde qui aborde la question de la perte d'humanité, comment ne pas être effrayé de n'être plus qu'une bête, un monstre ?

SPECTACLE

DISCUSSION PHILOSOPHIQUE AUTOUR D'UN RÉVERBÈRE

Samedi 24 novembre 20h30

● Cave à Théâtre 58, rue d'Estienne d'Orves - 06 69 53 60 34
Dans cette pièce de Jean-luc Bétron, avec Séverine Morales, Angelika Bialecka, Eric Blanc et François Podetti, il existe seulement deux unités : l'unité de temps et l'unité de lieu. L'action se déroule l'espace d'une nuit, du début de soirée jusqu'au petit matin et nous voyons défiler des « tranches de vie » autour

d'un réverbère. Les histoires défilent, parfois tragiques, drôles, ou inattendues.

CONCERT

SOIRÉE 109 : SALSA CALIENTE

Samedi 24 novembre 19h - 23h30

● Tapis Rouge,
9 rue de la liberté
Soirée 109 « Salsa Caliente » en partenariat avec Arte cultura. Au moment où le grand froid s'installera dans la ville, on vous proposera un peu de chaleur cubaine, avec Nelson Palacios y su casa loca, Michel Pinheiro, Sals'ado des Ateliers 12/15 et découverte de la Zumba. Venez danser sur un rythme endiablé avec des percussions, des cuivres qui vous transporteront loin et vous feront oublier la grisaille.

SPECTACLE

TOUILLE GRENOUILLE ET PETIT PYTHON DÉPITÉ

Samedi 24 novembre 11h

● 🏛 Médiathèque Jules Michelet
11, rue Jules Michelet
01 47 80 57 38

Comptines et formulettes sur les petites bêtes. Deux histoires racontées par la conteuse Lau : pour s'amuser à écouter des histoires, à apprendre quelques gestes simples, à comprendre quelques principes du développement durable.

SPECTACLE

CONTES-FÉRENCES

Samedi 24 novembre 15h30

● Gymnase de l'école élémentaire Buffon
Contes-férences par David Le Gall, du Théâtre du Pain, et Michel Monbrun, président et fondateur de Solicites. Ils aborderont les métiers de l'environnement, avec quatre histoires sur l'épuisement des richesses,

la pollution, les différentes constructions écologiques.

SPECTACLE

FANTASIES BORÉALES

dimanche 25 novembre 15h30

● 🏛 MJC Théâtre de Colombes,
96/98, rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Cie Le Chiendent. Une pièce pour deux danseurs en images et mouvements inspirée des terres d'Islande avec ses geysers, cocottes bouillonnantes, soleil de minuit, aurores boréales... Entre danse et vidéo, le spectacle suggère comment, chaque soir, un homme et un ours imaginent leur pêche du lendemain dans ce désert blanc aux manifestations inattendues. Leurs aventures nous entraînent dans un monde poétique, fantasmagorique et un peu surréaliste.

SPECTACLE

RAOUL PÊQUES ET LA VAISSELLE DE 7 ANS

Vendredi 30 novembre 20h30,
Samedi 1^{er} décembre 20h30,
Dimanche 2 décembre 15h

● 🏛 L'Avant Seine - 88, rue Saint Denis 01 56 05 00 76

Mise en scène Mael Le Mée. M. et Mme Pêques en ont marre de faire la vaisselle alors ils donnent naissance à un petit garçon. Pour ses 7 ans il reçoit comme cadeau une montagne de vaisselle. Raoul plonge dans la vaisselle et rencontre une fourchette égarée, un lac de nouilles, une armée de bouts de jambon... et Martine. L'humour de Mael le Mée et la musique de Loïc Bescond réalisée directement

FANTASIES BORÉALES, LE DIMANCHE 25 NOVEMBRE À 15H30



sur scène, font de ce conte initiatique un voyage drôle et sensible. Première approche ludique aux arts numériques qui combinent images animées et illusions d'optiques pour nous transporter dans un autre monde plein d'aventures. Tout public, à partir de 8 ans.

CONCERT

HOLYWOUND / THE SHAKERS

Vendredi 30 novembre 19h-22h

● P'ti Cadran 3, rue Saint Denis
Holywound : Une musique pop aux accents agressifs empruntés au renouveau post punk, dont les mélodies désabusées s'évaporent dans un condensé de psychédéisme. The Shakers : Rock'n Roll, Néo-British, Pop, classez-les où vous voudrez, même pendant l'enregistrement de leur album, ils ont besoin de leur dose de scène.



CONCERT

BLACK FEET RÉVOLUTION

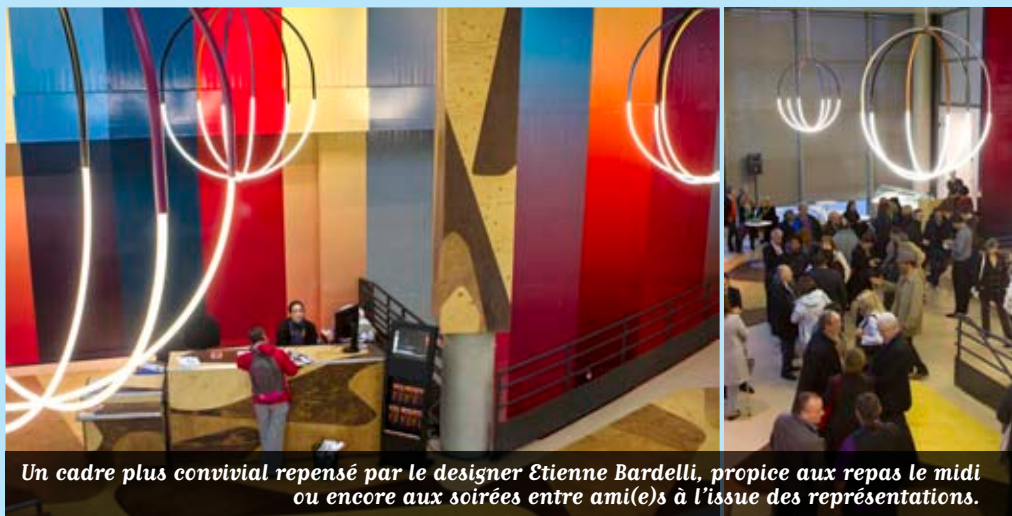
Samedi 1^{er} décembre 20h30

● Caf Muz, 31, rue Jules-Michelet
01 46 49 05 54

Fidèle à sa tradition, Le Caf'Muz présente une formation de pur Rock destiné aux aficionados du genre. D'ailleurs la 1^{re} partie de la soirée, sera animée par des jeunes formations de rock 100% colombiennes qui connaissent la réputation de Blackfeet revolution et sont tout heureux de lancer cette soirée.

À l'Avant Seine, des recettes pour allécher le public

Le théâtre de Colombes opère sa mue pour mieux s'ouvrir au public. La recette ? Hall d'accueil plus chaleureux, création d'un restaurant en mars et programmation renouvelée.



Un cadre plus convivial repensé par le designer Etienne Bardelli, propice aux repas le midi ou encore aux soirées entre ami(e)s à l'issue des représentations.

Pour Grégoire Lefebvre, le nouveau directeur, un théâtre est d'abord un lieu de vie où il importe de se sentir bien. D'où l'importance des espaces d'accueil. Ceux de l'Avant Seine, par le choix esthétique opéré à la création du lieu, étaient un peu austères : murs en béton brut et sol en résine, proposés en 1990 par Valentin Fabre et Jean Perrottet, un duo d'architectes à qui l'on doit beaucoup de théâtres, dont celui de la Colline, à Paris, ou la MC93 à Bobigny. Lorsqu'il a fait appel au scénographe Etienne Bardelli pour réaménager le hall, Grégoire Lefebvre lui a donc demandé de rajouter une bonne louche de convivialité et de chaleur. Mission accomplie ! Le béton est recouvert de grands aplats de couleur, imprimés en numérique. Le sol en résine, quant à lui, est recouvert ponctuellement d'un plancher de pin en trois couleurs, ce qui donne du mouvement, et donc de la vie. L'usage du hall a lui aussi été revu. Auparavant, la majeure partie du rez-de-chaussée restait vide. Pour en finir avec cet espace mort, un petit bar remplace désormais la billetterie, qui a été décalée au centre du hall, ce qui permet d'animer celui-ci. Au plafond, de grands luminaires de couleur donnent aussi une

touche de gaîté, et attirent l'œil depuis l'extérieur, d'autant que le grand calicot affiché sur la façade pour annoncer le programme de l'année a disparu.

SERVICE RESTAURANT LE MIDI ET CAFÉ/BRUNCH CULTUREL LE DIMANCHE

Comment « ouvrir » encore le théâtre sur l'extérieur ? En proposant, à partir de mars 2013, un service restaurant le midi, pratique pour les salariés des environs et tous les Colombiens. Ce restaurant, ouvert aussi les soirs de spectacle, fonctionnera toute l'année dans le sous-sol du théâtre mais aussi en terrasse, sur le parvis, dès les beaux jours. En sous-sol, il permettra d'offrir un cadre pour des soirées-rencontre artistiques.

Il s'agit, pour toute l'équipe de l'Avant Seine, d'aller à la rencontre de ceux qui ne viennent jamais au théâtre. Comment y parvenir, outre la politique d'accueil ? Par la médiation culturelle, dont les petits-déjeuners qui permettent aux scolaires de découvrir les métiers du théâtre. Et aussi, bien sûr, par la programmation, qui séduira des spectateurs de tous les âges. ■

Thierry et Kévin Thalien, Le basket de père en fils

Dans la famille Thalien, le père, Thierry, est entraîneur depuis plus de trente ans. Le fils, Kévin, est joueur professionnel à Bordeaux. Ils vivent chacun à leur manière pour leur passion : le basket.



Thierry est prêt à faire des kilomètres pour voir jouer son fils, comme ici à Nantes, à l'occasion du match joué le 20 octobre.

Dates

- **1980** : Thierry Thalien joue au LSOC Basket, où il devient également entraîneur.
- **1992** : Thierry obtient son diplôme d'État d'entraîneur. Naissance de Kévin.
- **1995** : À seulement 3 ans (au lieu des 6 habituels), la famille inscrit le petit Kévin au LSO.
- **2009** : Kévin intègre le centre de formation de Nancy, puis son équipe espoirs.
- **2012** : Kévin joue en équipe de France des moins de 20 ans, vice-championne d'Europe. Premier contrat pro avec Nancy, qui le prête à Bordeaux (Pro B).

Sa phrase (Thierry)

« Il ne faut pas brûler les étapes : en début de carrière, l'important ce n'est pas l'argent, c'est le temps de jeu, pour engranger de l'expérience. »

S'ils passent leurs week-ends éloignés l'un de l'autre, Thierry Thalien et son fils Kévin ont des agendas qui se ressemblent. Le père, 50 ans, est sur le banc de touche pour soutenir les deux équipes du LSOC Basket qu'il entraîne à la Tour d'Auvergne. Kévin, 20 ans, 1,90 m, évolue sur le terrain en Pro B avec Bordeaux. Forcément, dans la famille Thalien, ce sport occupe une place importante dans les conversations. Et leur attrait pour les parquets ne date pas d'hier. Thierry Thalien est arrivé à Colombes à l'âge de 4 ans. « Comme tous les jeunes, je suis d'abord passé par le football », explique-t-il. « J'ai commencé le basket sur le tard, vers 18 ans. Ce qui m'a immédiatement plu, c'est la convivialité, l'esprit d'équipe. » Par un concours de circonstances, Thierry devient aussi entraîneur, en 1980. Diplômé d'état en 1992, Thierry a l'opportunité à cette époque d'en faire sa véritable profession. Un événement change tout cette année-là : la naissance de Kévin. « Dès qu'il a su marcher, il m'a suivi partout

dans les gymnases », se souvient Thierry. Avoir un père entraîneur a malgré tout aidé Kévin à se prendre de passion pour le ballon : à 6 ans, l'enfant est déjà ambidextre et peut faire des passes des deux mains, ce qui pousse ses coachs à lui confier le poste de meneur. L'intéressé tempère : « C'est vrai qu'on m'a vite trouvé doué au basket », raconte Kévin. « Mais ça ne m'intéressait pas plus que ça quand j'étais petit. Ma passion pour le jeu lui-même est venue petit à petit ».

UN TALENT PRÉCOCE

Repéré par les plus grands clubs, Kévin joue dès 12 ans dans le championnat de France, et intègre le CREPS (Centre de ressources, d'expertises et de performances sportives) de Châtenay-Malabry. Malgré une grave blessure aux tendons rotuliens, qui le prive d'un an de sport, Kévin voit sa patience récompensée lorsque Nancy, champion de France, lui propose d'intégrer son centre de formation. « Ça n'a pas été simple de revenir

après ma blessure », avoue-t-il. « Mais j'ai réussi à progresser. J'ai passé quatre années à Nancy, et j'ai eu la chance d'avoir un coach qui me faisait confiance ».

Désormais reconnu, son talent lui permet de jouer dans l'équipe de France des moins de 20 ans, vice-championne d'Europe en 2012, et de signer un contrat pro de trois ans avec Nancy, qui a d'emblée prêté son joueur à Bordeaux. Une période d'apprentissage qui convient à Kévin comme à son père, soucieux que le petit prodige ne grille pas les étapes. « C'est très dur de devenir sportif professionnel, explique-t-il. Beaucoup de jeunes ont du potentiel, certains que j'ai entraînés en avaient beaucoup... Mais, à la fin, il y a peu d'élus ». Plus de trente ans ont passé depuis les premiers paniers de Thierry. Kévin aussi doit s'entraîner tous les jours, et son père va parfois le supporter depuis les tribunes. « Tous les parents ne sont pas forcément prêts à faire des milliers de kilomètres pour ça », souffle-t-il. « Mais après tout, ma vie tourne autour du basket ! » ■

L'ancienne voie impériale retrouve sa majesté

Axe stratégique du développement du Petit-Colombes, le boulevard Charles-de-Gaulle renaît avec l'arrivée du tramway après avoir été longtemps sacrifié à la domination de l'automobile.



Ouverte pour desservir le nouveau pont de Bezons construit en 1811, l'artère inscrite dans la voirie nationale, portait alors l'appellation de « route impériale n° 192 ». En 1894, elle est dénommée « boulevard du Havre », signe de son importance dans le réseau routier, car désenclavant la boucle Seine vers la Normandie. En octobre 1944, le comité de Libération lui défère l'illustre nom de Charles-de-Gaulle, soulignant ainsi combien les ouvriers de ce quartier, dont les travailleurs de l'ancienne usine Amiot, sise sur l'actuelle emprise de l'éco-quartier, ont pris une large part à la Résistance.

UN TRAFIC RENFORCÉ PAR LA PROXIMITÉ DE LA DÉFENSE

Un premier tramway (ligne Neuilly-Maisons-Laffitte) dessert en 1900 le quartier mais il est supprimé en 1935, concurrencé par la voiture et les bus, alors plus économiques. Considéré comme un axe stratégique, le boulevard a d'ailleurs fait l'objet de la part de l'État, dès 1900, d'un

projet de transformation en voie rapide de 120 m de large, qui a tardé cependant à voir le jour. De ce fait, l'habitat présent va s'y dégrader, les propriétaires hésitant à tout entretien devant cette échéance d'expropriation, car la menace demeure, surtout à partir de 1958, avec le lancement de La Défense.

Ce n'est qu'en 1975 que le Préfet de région confirme enfin l'abandon du tracé d'une autoroute. Mais la RN192 doit toujours subir un élargissement. L'État ne révèle son projet qu'en 1978, tablant sur un doublement de la chaussée : de 24 mètres, on passe à 46 mètres. La libération des sols est longue, générant des achats et des expropriations. Les travaux ne commencent alors qu'en 1987, par tranches, jusqu'en 1993. Cette opération favorise le trafic automobile qui s'accroît avec la proximité de La Défense, mais en contrepartie tend à cloisonner les habitants sur leur rive respective.

L'ACTU

« Courrier français »,
1^{er} journal d'opposition

Les Archives communales, préparant une exposition sur la presse qui sera programmée au musée à partir de janvier prochain, viennent de faire restaurer un des trésors de la Ville, des feuilles du « Courrier français » de 1649, né avec la Fronde, premier journal d'opposition au pouvoir.

EN CE JOUR

Appel international à la reprise de Jeux olympiques

Colombes doit à Pierre de Coubertin l'idée révolutionnaire pour l'époque d'avoir lancé ce 25 novembre 1892, un appel international à la reprise de Jeux olympiques qui n'avaient plus cours depuis l'Antiquité. La pratique sportive est certes encouragée depuis la défaite de 1870, mais elle reste marginale dans cette société Belle Époque et est encore loin d'attirer les foules.

POINT D'ORGUE DU BOULEVARD, LE CARREFOUR DES QUATRE-CHEMINS

Aussi la Ville va parallèlement entreprendre une rénovation du carrefour des Quatre-Chemins afin de lui rendre son rôle de centre de quartier par l'intégration d'équipements publics et l'aménagement de deux places en vis-à-vis. Chaque esplanade vient comme en continuité l'une de l'autre, en forme d'équerre. La centralité est par ailleurs renforcée par la disposition d'ensembles bien en retrait du boulevard, aux façades animées de larges baies et de repères inspirés de l'œuvre de l'architecte Georges-Henri Pingusson qui côtoyait les plus grands, comme Tony Garnier ou Le Corbusier.

La mutation se poursuit avec l'implantation d'immeubles high-tech de bureaux dans le sillage de Charlebourg au début des années 2000. Mais c'est avec l'arrivée du tramway que le boulevard assure sa requalification grâce à la trame verte continue, à l'accroissement de points de passage piétons, ainsi qu'à la prochaine réhabilitation des façades de la place Aragon et à la proximité de nouvelles constructions, notamment celles de l'éco-quartier de La Marine. ■

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE 01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY 01 47 60 82 33

1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH 01 47 60 43 61

Affaires scolaires, restauration.

Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH 01 47 60 82 69

Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY 01 47 60 82 57

Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM 01 47 60 43 61

Travaux, voirie et bâtiments.

Bernard DANILO 01 70 72 18 85

Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE 01 70 72 18 70

Habitat et logement.

Catherine BERNARD 01 47 60 82 69

Environnement et maîtrise des énergies.

Evelyne BOUCHOUICHA 01 47 60 43 61

Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA 01 70 72 18 09

Relations internationales.

Délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTOGNAZZA 01 70 72 18 09

Politique de la ville, Petite enfance, Emploi et insertion.

Dominique FRAGER 01 47 60 82 69

Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ 01 70 72 18 09

Vie associative, Anciens combattants, Manifestations

mémorielles et Relations avec les cultes.

Délégué des quartiers Sud.

Aïssa BEN BRAHAM 01 47 60 43 61

Démocratie locale, vie des quartiers et citoyenneté.

Philippe PATTIER 01 47 60 82 26

Sports.

Kamel ESSAIED 01 47 60 82 26

Jeunesse et nouvelles technologies.

Viviane LE GUENNEC 01 47 60 82 57

Relations avec les habitants, GUP, Charte Marianne

et Développement durable.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC 01 47 60 43 61

Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO 01 70 72 18 85

Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS 01 47 60 43 61

Sécurité routière.

Philippe LE PREVOST 01 70 72 18 85

Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA 01 47 60 43 61

Logement et gestion de proximité.

Michelle MACÉ 01 47 60 82 57

Handicap.

Catherine LAIGLE 01 47 60 43 61

Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye AMY DIOP 01 70 72 18 70

Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET 01 47 60 82 26

Restauration.

Patricia PACARY 01 47 60 43 61

Centres de vacances.

Habib BENBELAID 01 47 60 43 61

Voie

Frédéric-Farid SARKIS 01 47 60 82 69

Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI 01 70 72 18 67

Jeunesse.

Julien GAUTIER 01 70 72 18 85

Prévention et sécurité.

Pierre-Antoine DRONIOU 01 47 60 82 57

Vie associative.

Claire GAGNIERE 01 47 60 82 69

Cadre de vie.

Chrystelle METHON 01 47 60 82 26

Nouvelles technologies.

Alexis BACHELAY 01 47 60 82 57

Transports et stationnement.

Zineb AKHARRAZ 01 47 60 82 55

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare – 01 56 05 50 94, ou à l'hôtel du département à Nanterre – 01 47 29 42 86.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Les élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville de 10h à 12h30 dans les chalets municipaux, les 3 et 4 novembre et les 17 et 18 décembre.

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ? Contactez la Gup : 0800 88 13 81 ou par mail : gup@mairie-colombes.fr.

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

Urgences médicales 15

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 41 48

Centre anti-poison 01 40 37 04 04

Urgences dentaires (jours fériés) 01 47 78 78 34

Urgences vétérinaires 01 43 96 23 23

S.O.S. médecins 01 47 07 77 77

EDF-Dépannage 24 h/24 0810 333 192

GDF-Dépannage 24 h/24 0810 433 192

Eau et force 24 h/24 0810 878 878

S.O.S. propreté n° vert 0800 47 60 00

S.O.S. cadre de vie n° vert 0805 11 93 94

Femmes victimes de violence 92 01 47 91 48 44

Bureau d'aide aux victimes 01 46 49 78 45

Écoute enfance 92 0800 009 292

Violences Femmes Infos 39 19

Drogue info service n° vert 0800 231 313

Accueil sans abri n° vert 0800 306 306 ou 115

Vous cherchez un médecin de garde

téléphonez au commissariat de Colombes 01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :

01 47 60 81 21 – 549 rue Gabriel-Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Centre municipal de santé

01 42 42 41 48 – 267 bis rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Service Prévention santé

01 47 60 80 26 – 549 rue Gabriel-Péri. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Hôpital Louis-Mourier 178 rue des Renouillers – 01 47 60 61 62.

PHARMACIES DE GARDE

MOIS DE NOVEMBRE

Dimanche 4 novembre

Pharmacie COSSON

16 rue Pierre Brossolette

01 42 42 09 58

Dimanche 11 novembre

Pharmacie des GREVES

235 rue du président Salvador

Allende

01 47 80 10 68

Dimanche 18 novembre

Pharmacie PRINCIPALE

10 boulevard Charles de Gaulle

01 42 42 17 33

Dimanche 25 novembre

Pharmacie CARRIER

26 rue Saint-Denis

01 42 42 06 36

Dimanche 2 décembre

Pharmacie COHEN

53 rue du Bournard

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra à l'hôtel de ville le jeudi 22 novembre à partir de 19h30.

HÔTEL DE VILLE

Place de la République

Tél. : 01 47 60 80 00

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 10h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Horaires d'ouverture

des services : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Accès bus : 304, 166, 167, 367, 378, 566 Colomb'bus (366).

Parking public. Entrée

Marcel Vilette

Parcs et jardins, Terrains de sports,
Entretien d'espaces verts
Arrosage, Éclairage, Pavages, Jeux, Clôtures

Marcel Vilette
46, avenue de la Longue Bertrane
92390 Villeneuve-la-Garenne
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-vilette.fr

DEPUIS
1929

TRYBA
FENÊTRES • PORTES • VOLETS
tryba.com

PVC • BOIS • ALU

GARANTIE 30 ANS*

Jusqu'au
31 décembre 2012
Remise -10%**
sur présentation du journal

250 ESPACES
CONSEIL

DEVIS EN LIGNE
GRATUIT

47, avenue de la Marne - 92400 ASNIÈRES **01 47 91 25 75**

NOUVEAU FORD B-MAX.
S'affranchir des contraintes.



A partir de
13990 €*

Ford
Allez plus loin
ford.fr

* Prix minimum TTC incluant 10% de Ford B-MAX. Le reste à régler après 10-12 mois d'un crédit à 100%. Consommation mixte 6,00 litres/100 km. 50 km/h de 5,5 litres/100 km. 90 km/h de 6,5 litres/100 km. 120 km/h de 7,5 litres/100 km. 150 km/h de 8,5 litres/100 km. 180 km/h de 9,5 litres/100 km. 200 km/h de 10,5 litres/100 km. 220 km/h de 11,5 litres/100 km. 240 km/h de 12,5 litres/100 km. 260 km/h de 13,5 litres/100 km. 280 km/h de 14,5 litres/100 km. 300 km/h de 15,5 litres/100 km. 320 km/h de 16,5 litres/100 km. 340 km/h de 17,5 litres/100 km. 360 km/h de 18,5 litres/100 km. 380 km/h de 19,5 litres/100 km. 400 km/h de 20,5 litres/100 km. 420 km/h de 21,5 litres/100 km. 440 km/h de 22,5 litres/100 km. 460 km/h de 23,5 litres/100 km. 480 km/h de 24,5 litres/100 km. 500 km/h de 25,5 litres/100 km. 520 km/h de 26,5 litres/100 km. 540 km/h de 27,5 litres/100 km. 560 km/h de 28,5 litres/100 km. 580 km/h de 29,5 litres/100 km. 600 km/h de 30,5 litres/100 km. 620 km/h de 31,5 litres/100 km. 640 km/h de 32,5 litres/100 km. 660 km/h de 33,5 litres/100 km. 680 km/h de 34,5 litres/100 km. 700 km/h de 35,5 litres/100 km. 720 km/h de 36,5 litres/100 km. 740 km/h de 37,5 litres/100 km. 760 km/h de 38,5 litres/100 km. 780 km/h de 39,5 litres/100 km. 800 km/h de 40,5 litres/100 km. 820 km/h de 41,5 litres/100 km. 840 km/h de 42,5 litres/100 km. 860 km/h de 43,5 litres/100 km. 880 km/h de 44,5 litres/100 km. 900 km/h de 45,5 litres/100 km. 920 km/h de 46,5 litres/100 km. 940 km/h de 47,5 litres/100 km. 960 km/h de 48,5 litres/100 km. 980 km/h de 49,5 litres/100 km. 1000 km/h de 50,5 litres/100 km. 1020 km/h de 51,5 litres/100 km. 1040 km/h de 52,5 litres/100 km. 1060 km/h de 53,5 litres/100 km. 1080 km/h de 54,5 litres/100 km. 1100 km/h de 55,5 litres/100 km. 1120 km/h de 56,5 litres/100 km. 1140 km/h de 57,5 litres/100 km. 1160 km/h de 58,5 litres/100 km. 1180 km/h de 59,5 litres/100 km. 1200 km/h de 60,5 litres/100 km. 1220 km/h de 61,5 litres/100 km. 1240 km/h de 62,5 litres/100 km. 1260 km/h de 63,5 litres/100 km. 1280 km/h de 64,5 litres/100 km. 1300 km/h de 65,5 litres/100 km. 1320 km/h de 66,5 litres/100 km. 1340 km/h de 67,5 litres/100 km. 1360 km/h de 68,5 litres/100 km. 1380 km/h de 69,5 litres/100 km. 1400 km/h de 70,5 litres/100 km. 1420 km/h de 71,5 litres/100 km. 1440 km/h de 72,5 litres/100 km. 1460 km/h de 73,5 litres/100 km. 1480 km/h de 74,5 litres/100 km. 1500 km/h de 75,5 litres/100 km. 1520 km/h de 76,5 litres/100 km. 1540 km/h de 77,5 litres/100 km. 1560 km/h de 78,5 litres/100 km. 1580 km/h de 79,5 litres/100 km. 1600 km/h de 80,5 litres/100 km. 1620 km/h de 81,5 litres/100 km. 1640 km/h de 82,5 litres/100 km. 1660 km/h de 83,5 litres/100 km. 1680 km/h de 84,5 litres/100 km. 1700 km/h de 85,5 litres/100 km. 1720 km/h de 86,5 litres/100 km. 1740 km/h de 87,5 litres/100 km. 1760 km/h de 88,5 litres/100 km. 1780 km/h de 89,5 litres/100 km. 1800 km/h de 90,5 litres/100 km. 1820 km/h de 91,5 litres/100 km. 1840 km/h de 92,5 litres/100 km. 1860 km/h de 93,5 litres/100 km. 1880 km/h de 94,5 litres/100 km. 1900 km/h de 95,5 litres/100 km. 1920 km/h de 96,5 litres/100 km. 1940 km/h de 97,5 litres/100 km. 1960 km/h de 98,5 litres/100 km. 1980 km/h de 99,5 litres/100 km. 2000 km/h de 100,5 litres/100 km. 2020 km/h de 101,5 litres/100 km. 2040 km/h de 102,5 litres/100 km. 2060 km/h de 103,5 litres/100 km. 2080 km/h de 104,5 litres/100 km. 2100 km/h de 105,5 litres/100 km. 2120 km/h de 106,5 litres/100 km. 2140 km/h de 107,5 litres/100 km. 2160 km/h de 108,5 litres/100 km. 2180 km/h de 109,5 litres/100 km. 2200 km/h de 110,5 litres/100 km. 2220 km/h de 111,5 litres/100 km. 2240 km/h de 112,5 litres/100 km. 2260 km/h de 113,5 litres/100 km. 2280 km/h de 114,5 litres/100 km. 2300 km/h de 115,5 litres/100 km. 2320 km/h de 116,5 litres/100 km. 2340 km/h de 117,5 litres/100 km. 2360 km/h de 118,5 litres/100 km. 2380 km/h de 119,5 litres/100 km. 2400 km/h de 120,5 litres/100 km. 2420 km/h de 121,5 litres/100 km. 2440 km/h de 122,5 litres/100 km. 2460 km/h de 123,5 litres/100 km. 2480 km/h de 124,5 litres/100 km. 2500 km/h de 125,5 litres/100 km. 2520 km/h de 126,5 litres/100 km. 2540 km/h de 127,5 litres/100 km. 2560 km/h de 128,5 litres/100 km. 2580 km/h de 129,5 litres/100 km. 2600 km/h de 130,5 litres/100 km. 2620 km/h de 131,5 litres/100 km. 2640 km/h de 132,5 litres/100 km. 2660 km/h de 133,5 litres/100 km. 2680 km/h de 134,5 litres/100 km. 2700 km/h de 135,5 litres/100 km. 2720 km/h de 136,5 litres/100 km. 2740 km/h de 137,5 litres/100 km. 2760 km/h de 138,5 litres/100 km. 2780 km/h de 139,5 litres/100 km. 2800 km/h de 140,5 litres/100 km. 2820 km/h de 141,5 litres/100 km. 2840 km/h de 142,5 litres/100 km. 2860 km/h de 143,5 litres/100 km. 2880 km/h de 144,5 litres/100 km. 2900 km/h de 145,5 litres/100 km. 2920 km/h de 146,5 litres/100 km. 2940 km/h de 147,5 litres/100 km. 2960 km/h de 148,5 litres/100 km. 2980 km/h de 149,5 litres/100 km. 3000 km/h de 150,5 litres/100 km. 3020 km/h de 151,5 litres/100 km. 3040 km/h de 152,5 litres/100 km. 3060 km/h de 153,5 litres/100 km. 3080 km/h de 154,5 litres/100 km. 3100 km/h de 155,5 litres/100 km. 3120 km/h de 156,5 litres/100 km. 3140 km/h de 157,5 litres/100 km. 3160 km/h de 158,5 litres/100 km. 3180 km/h de 159,5 litres/100 km. 3200 km/h de 160,5 litres/100 km. 3220 km/h de 161,5 litres/100 km. 3240 km/h de 162,5 litres/100 km. 3260 km/h de 163,5 litres/100 km. 3280 km/h de 164,5 litres/100 km. 3300 km/h de 165,5 litres/100 km. 3320 km/h de 166,5 litres/100 km. 3340 km/h de 167,5 litres/100 km. 3360 km/h de 168,5 litres/100 km. 3380 km/h de 169,5 litres/100 km. 3400 km/h de 170,5 litres/100 km. 3420 km/h de 171,5 litres/100 km. 3440 km/h de 172,5 litres/100 km. 3460 km/h de 173,5 litres/100 km. 3480 km/h de 174,5 litres/100 km. 3500 km/h de 175,5 litres/100 km. 3520 km/h de 176,5 litres/100 km. 3540 km/h de 177,5 litres/100 km. 3560 km/h de 178,5 litres/100 km. 3580 km/h de 179,5 litres/100 km. 3600 km/h de 180,5 litres/100 km. 3620 km/h de 181,5 litres/100 km. 3640 km/h de 182,5 litres/100 km. 3660 km/h de 183,5 litres/100 km. 3680 km/h de 184,5 litres/100 km. 3700 km/h de 185,5 litres/100 km. 3720 km/h de 186,5 litres/100 km. 3740 km/h de 187,5 litres/100 km. 3760 km/h de 188,5 litres/100 km. 3780 km/h de 189,5 litres/100 km. 3800 km/h de 190,5 litres/100 km. 3820 km/h de 191,5 litres/100 km. 3840 km/h de 192,5 litres/100 km. 3860 km/h de 193,5 litres/100 km. 3880 km/h de 194,5 litres/100 km. 3900 km/h de 195,5 litres/100 km. 3920 km/h de 196,5 litres/100 km. 3940 km/h de 197,5 litres/100 km. 3960 km/h de 198,5 litres/100 km. 3980 km/h de 199,5 litres/100 km. 4000 km/h de 200,5 litres/100 km. 4020 km/h de 201,5 litres/100 km. 4040 km/h de 202,5 litres/100 km. 4060 km/h de 203,5 litres/100 km. 4080 km/h de 204,5 litres/100 km. 4100 km/h de 205,5 litres/100 km. 4120 km/h de 206,5 litres/100 km. 4140 km/h de 207,5 litres/100 km. 4160 km/h de 208,5 litres/100 km. 4180 km/h de 209,5 litres/100 km. 4200 km/h de 210,5 litres/100 km. 4220 km/h de 211,5 litres/100 km. 4240 km/h de 212,5 litres/100 km. 4260 km/h de 213,5 litres/100 km. 4280 km/h de 214,5 litres/100 km. 4300 km/h de 215,5 litres/100 km. 4320 km/h de 216,5 litres/100 km. 4340 km/h de 217,5 litres/100 km. 4360 km/h de 218,5 litres/100 km. 4380 km/h de 219,5 litres/100 km. 4400 km/h de 220,5 litres/100 km. 4420 km/h de 221,5 litres/100 km. 4440 km/h de 222,5 litres/100 km. 4460 km/h de 223,5 litres/100 km. 4480 km/h de 224,5 litres/100 km. 4500 km/h de 225,5 litres/100 km. 4520 km/h de 226,5 litres/100 km. 4540 km/h de 227,5 litres/100 km. 4560 km/h de 228,5 litres/100 km. 4580 km/h de 229,5 litres/100 km. 4600 km/h de 230,5 litres/100 km. 4620 km/h de 231,5 litres/100 km. 4640 km/h de 232,5 litres/100 km. 4660 km/h de 233,5 litres/100 km. 4680 km/h de 234,5 litres/100 km. 4700 km/h de 235,5 litres/100 km. 4720 km/h de 236,5 litres/100 km. 4740 km/h de 237,5 litres/100 km. 4760 km/h de 238,5 litres/100 km. 4780 km/h de 239,5 litres/100 km. 4800 km/h de 240,5 litres/100 km. 4820 km/h de 241,5 litres/100 km. 4840 km/h de 242,5 litres/100 km. 4860 km/h de 243,5 litres/100 km. 4880 km/h de 244,5 litres/100 km. 4900 km/h de 245,5 litres/100 km. 4920 km/h de 246,5 litres/100 km. 4940 km/h de 247,5 litres/100 km. 4960 km/h de 248,5 litres/100 km. 4980 km/h de 249,5 litres/100 km. 5000 km/h de 250,5 litres/100 km. 5020 km/h de 251,5 litres/100 km. 5040 km/h de 252,5 litres/100 km. 5060 km/h de 253,5 litres/100 km. 5080 km/h de 254,5 litres/100 km. 5100 km/h de 255,5 litres/100 km. 5120 km/h de 256,5 litres/100 km. 5140 km/h de 257,5 litres/100 km. 5160 km/h de 258,5 litres/100 km. 5180 km/h de 259,5 litres/100 km. 5200 km/h de 260,5 litres/100 km. 5220 km/h de 261,5 litres/100 km. 5240 km/h de 262,5 litres/100 km. 5260 km/h de 263,5 litres/100 km. 5280 km/h de 264,5 litres/100 km. 5300 km/h de 265,5 litres/100 km. 5320 km/h de 266,5 litres/100 km. 5340 km/h de 267,5 litres/100 km. 5360 km/h de 268,5 litres/100 km. 5380 km/h de 269,5 litres/100 km. 5400 km/h de 270,5 litres/100 km. 5420 km/h de 271,5 litres/100 km. 5440 km/h de 272,5 litres/100 km. 5460 km/h de 273,5 litres/100 km. 5480 km/h de 274,5 litres/100 km. 5500 km/h de 275,5 litres/100 km. 5520 km/h de 276,5 litres/100 km. 5540 km/h de 277,5 litres/100 km. 5560 km/h de 278,5 litres/100 km. 5580 km/h de 279,5 litres/100 km. 5600 km/h de 280,5 litres/100 km. 5620 km/h de 281,5 litres/100 km. 5640 km/h de 282,5 litres/100 km. 5660 km/h de 283,5 litres/100 km. 5680 km/h de 284,5 litres/100 km. 5700 km/h de 285,5 litres/100 km. 5720 km/h de 286,5 litres/100 km. 5740 km/h de 287,5 litres/100 km. 5760 km/h de 288,5 litres/100 km. 5780 km/h de 289,5 litres/100 km. 5800 km/h de 290,5 litres/100 km. 5820 km/h de 291,5 litres/100 km. 5840 km/h de 292,5 litres/100 km. 5860 km/h de 293,5 litres/100 km. 5880 km/h de 294,5 litres/100 km. 5900 km/h de 295,5 litres/100 km. 5920 km/h de 296,5 litres/100 km. 5940 km/h de 297,5 litres/100 km. 5960 km/h de 298,5 litres/100 km. 5980 km/h de 299,5 litres/100 km. 6000 km/h de 300,5 litres/100 km. 6020 km/h de 301,5 litres/100 km. 6040 km/h de 302,5 litres/100 km. 6060 km/h de 303,5 litres/100 km. 6080 km/h de 304,5 litres/100 km. 6100 km/h de 305,5 litres/100 km. 6120 km/h de 306,5 litres/100 km. 6140 km/h de 307,5 litres/100 km. 6160 km/h de 308,5 litres/100 km. 6180 km/h de 309,5 litres/100 km. 6200 km/h de 310,5 litres/100 km. 6220 km/h de 311,5 litres/100 km. 6240 km/h de 312,5 litres/100 km. 6260 km/h de 313,5 litres/100 km. 6280 km/h de 314,5 litres/100 km. 6300 km/h de 315,5 litres/100 km. 6320 km/h de 316,5 litres/100 km. 6340 km/h de 317,5 litres/100 km. 6360 km/h de 318,5 litres/100 km. 6380 km/h de 319,5 litres/100 km. 6400 km/h de 320,5 litres/100 km. 6420 km/h de 321,5 litres/100 km. 6440 km/h de 322,5 litres/100 km. 6460 km/h de 323,5 litres/100 km. 6480 km/h de 324,5 litres/100 km. 6500 km/h de 325,5 litres/100 km. 6520 km/h de 326,5 litres/100 km. 6540 km/h de 327,5 litres/100 km. 6560 km/h de 328,5 litres/100 km. 6580 km/h de 329,5 litres/100 km. 6600 km/h de 330,5 litres/100 km. 6620 km/h de 331,5 litres/100 km. 6640 km/h de 332,5 litres/100 km. 6660 km/h de 333,5 litres/100 km. 6680 km/h de 334,5 litres/100 km. 6700 km/h de 335,5 litres/100 km. 6720 km/h de 336,5 litres/100 km. 6740 km/h de 337,5 litres/100 km. 6760 km/h de 338,5 litres/100 km. 6780 km/h de 339,5 litres/100 km. 6800 km/h de 340,5 litres/100 km. 6820 km/h de 341,5 litres/100 km. 6840 km/h de 342,5 litres/100 km. 6860 km/h de 343,5 litres/100 km. 6880 km/h de 344,5 litres/100 km. 6900 km/h de 345,5 litres/100 km. 6920 km/h de 346,5 litres/100 km. 6940 km/h de 347,5 litres/100 km. 6960 km/h de 348,5 litres/100 km. 6980 km/h de 349,5 litres/100 km. 7000 km/h de 350,5 litres/100 km. 7020 km/h de 351,5 litres/100 km. 7040 km/h de 352,5 litres/100 km. 7060 km/h de 353,5 litres/100 km. 7080 km/h de 354,5 litres/100 km. 7100 km/h de 355,5 litres/100 km. 7120 km/h de 356,5 litres/100 km. 7140 km/h de 357,5 litres/100 km. 7160 km/h de 358,5 litres/100 km. 7180 km/h de 359,5 litres/100 km. 7200 km/h de 360,5 litres/100 km. 7220 km/h de 361,5 litres/100 km. 7240 km/h de 362,5 litres/100 km. 7260 km/h de 363,5 litres/100 km. 7280 km/h de 364,5 litres/100 km. 7300 km/h de 365,5 litres/100 km. 7320 km/h de 366,5 litres/100 km. 7340 km/h de 367,5 litres/100 km. 7360 km/h de 368,5 litres/100 km. 7380 km/h de 369,5 litres/100 km. 7400 km/h de 370,5 litres/100 km. 7420 km/h de 371,5 litres/100 km. 7440 km/h de 372,5 litres/100 km. 7460 km/h de 373,5 litres/100 km. 7480 km/h de 374,5 litres/100 km. 7500 km/h de 375,5 litres/100 km. 7520 km/h de 376,5 litres/100 km. 7540 km/h de 377,5 litres/100 km. 7560 km/h de 378,5 litres/100 km. 7580 km/h de 379,5 litres/100 km. 7600 km/h de 380,5 litres/100 km. 7620 km/h de 381,5 litres/100 km. 7640 km/h de 382,5 litres/100 km. 7660 km/h de 383,5 litres/100 km. 7680 km/h de 384,5 litres/100 km. 7700 km/h de 385,5 litres/100 km. 7720 km/h de 386,5 litres/100 km. 7740 km/h de 387,5 litres/100 km. 7760 km/h de 388,5 litres/100 km. 7780 km/h de 389,5 litres/100 km. 7800 km/h de 390,5 litres/100 km. 7820 km/h de 391,5 litres/100 km. 7840 km/h de 392,5 litres/100 km. 7860 km/h de 393,5 litres/100 km. 7880 km/h de 394,5 litres/100 km. 7900 km/h de 395,5 litres/100 km. 7920 km/h de 396,5 litres/100 km. 7940 km/h de 397,5 litres/100 km. 7960 km/h de 398,5 litres/100 km. 7980 km/h de 399,5 litres/100 km. 8000 km/h de 400,5 litres/100 km. 8020 km/h de 401,5 litres/100 km. 8040 km/h de 402,5 litres/100 km. 8060 km/h de 403,5 litres/100 km. 8080 km/h de 404,5 litres/100 km. 8100 km/h de 405,5 litres/100 km. 8120 km/h de 406,5 litres/100 km. 8140 km/h de 407,5 litres/100 km. 8160 km/h de 408,5 litres/100 km. 8180 km/h de 409,5 litres/100 km. 8200 km/h de 410,5 litres/100 km. 8220 km/h de 411,5 litres/100 km. 8240 km/h de 412,5 litres/100 km. 8260 km/h de 413,5 litres/100 km. 8280 km/h de 414,5 litres/100 km. 8300 km/h de 415,5 litres/100 km. 8320 km/h de 416,5 litres/100 km. 8340 km/h de 417,5 litres/100 km. 8360 km/h de 418,5 litres/100 km. 8380 km/h de 419,5 litres/100 km. 8400 km/h de 420,5 litres/100 km. 8420 km/h de 421,5 litres/100 km. 8440 km/h de 422,5 litres/100 km. 8460 km/h de 423,5 litres/100 km. 8480 km/h de 424,5 litres/100 km. 8500 km/h de 425,5 litres/100 km. 8520 km/h de 426,5 litres/100 km. 8540 km/h de 427,5 litres/100 km. 8560 km/h de 428,5 litres/100 km. 8580 km/h de 429,5 litres/100 km. 8600 km/h de 430,5 litres/100 km. 8620 km/h de 431,5 litres/100 km. 8640 km/h de 432,5 litres/100 km. 8660 km/h de 433,5 litres/100 km. 8680 km/h de 434,5 litres/100 km. 8700 km/h de 435,5 litres/100 km. 8720 km/h de 436,5 litres/100 km. 8740 km/h de 437,5 litres/100 km. 8760 km/h de 438,5 litres/100 km. 8780 km/h de 439,5 litres/100 km. 8800 km/h de 440,5 litres/100 km. 8820 km/h de 441,5 litres/100 km. 8840 km/h de 442,5 litres/100 km. 8860 km/h de 443,5 litres/100 km. 8880 km/h de 444,5 litres/100 km. 8900 km/h de 445,5 litres/100 km. 8920 km/h de 446,5 litres/100 km. 8940 km/h de 447,5 litres/100 km. 8960 km/h de 448,5 litres/100 km. 8980 km/h de 449,5 litres/100 km. 9000 km/h de 450,5 litres/100 km. 9020 km/h de 451,5 litres/100 km. 9040 km/h de 452,5 litres/100 km. 9060 km/h de 453,5 litres/100 km. 9080 km/h de 454,5 litres/100 km. 9100 km/h de 455,5 litres/100 km. 9120 km/h de 456,5 litres/100 km. 9140 km/h de 457,5 litres/100 km. 9160 km/h de 458,5 litres/100 km. 9180 km/h de 459,5 litres/100 km. 9200 km/h de 460,5 litres/100 km. 9220 km/h de 461,5 litres/100 km. 9240 km/h de 462,5 litres/100 km. 9260 km/h de 463,5 litres/100 km. 9280 km/h de 464,5 litres/100 km. 9300 km/h de 465,5 litres/100 km. 9320 km/h de 466,5 litres/100 km. 9340 km/h de 467,5 litres/100 km. 9360 km/h de 468,5 litres/100 km. 9380 km/h de 469,5 litres/100 km. 9400 km/h de 470,5 litres/100 km. 9420 km/h de 471,5 litres/100 km. 9440 km/h de 472,5 litres/100 km. 9460 km/h de 473,5 litres/100 km. 9480 km/h de 474,5 litres/100 km. 9500 km/h de 475,5 litres/100 km. 9520 km/h de 476,5 litres/100 km. 9540 km/h de 477,5 litres/100 km. 9560 km/h de 478,5 litres/100 km. 9580 km/h de 479,5 litres/100 km. 9600 km/h de 480,5 litres/100 km. 9620 km/h de 481,5 litres/100 km. 9640 km/h de 482,5 litres/100 km. 9660 km/h de 483,5 litres/100 km. 9680 km/h de 484,5 litres/100 km. 9700 km/h de 485,5 litres/100 km. 9720 km/h de 486,5 litres/100 km. 9740 km/h de 487,5 litres/100 km. 9760 km/h de 488,5 litres/100 km. 9780 km/h de 489,5 litres/100 km. 9800 km/h de 490,5 litres/100 km. 9820 km/h de 491,5 litres/100 km. 9840 km/h de 492,5 litres/100 km. 9860 km/h de 493,5 litres/100 km. 9880 km/h de 494,5 litres/100 km. 9900 km/h de 495,5 litres/100 km. 9920 km/h de 496,5 litres/100 km. 9940 km/h de 497,5 litres/100 km. 9960 km/h de 498,5 litres/100 km. 9980 km/h de 499,5 litres/100 km. 10000 km/h de 500,5 litres/100 km.

Réservez
votre espace publicitaire

» dans le **journal de la ville**
de **Colombes**

Contact
Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55

cfp

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR PARTICULIERS

Les Menus Services
LE REPAS À DOMICILE ET BEAUCOUP PLUS ENCORE

Dès demain, votre repas livré chez vous !

Des repas savoureux, cuisinés par des professionnels
Une diététicienne à votre écoute
Des menus adaptés à votre régime
Des formules personnalisées

Mise en service sous 24 heures, sans engagement de durée, pas de frais de dossier

Agence
Hauts-de-Seine Nord
Val d'Oise
125, avenue Louis Roche
92230 Gennevilliers
01.47.99.45.21

Un réseau national
40 agences à votre service !

OFFRE DÉCOUVERTE
Déjeuner à la carte
(13,15 €) offert

www.les-menus-services.com

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Yasmine AHBEDDOU, Arthur ALLERY, Haitam AMARIR, Mohammed AMGHAR, Kaélys AMISI, Yona AMOUGUI, Fares AMROUCHE, Jana AODELLA, Hamza ARÂAI, Louay AYAD, Sonia BAHILIL, Djahel BALGUY, Maïssa BALLO, Noah BARBIER, Maël BATHILY, Eloise BEBERECHE, Gaspard BELLOIN, Hussein BEN KHOUMAN, Line BEN YOUNÈS, Leyna BENTOT, Hélène BITOT, Basile BONICHON, Noam BOTTELDOORN FONTAINE, Lina BOUALAQUI, Isra BOUBAKRI, Myriam BOURAMDANE, Kaïss BOUTRA, Nöa BROUTIN, Manon CAMP, Ilyas CHAHR, Alex CHANDRASEKARAN, Lina CHARIF, Camil CHIBANE, Robin CHICO, Théo CHIEV, Estelle CHRÉTIENNE, Thomas DA SILVA, Nadim DAOU, Inaya DARRAJ, Lucie DE CARVALHO, Amira DESCHAMPS, Aïcha DIAKITE, Souleymane DIAKITE, Raphaël DOS SANTOS FRATONI, Lucas DOS SANTOS FRATONI, Selma EL HAYANI, Jolanar EL KEBIR, Julien ERAMBERT, Chayma ETTALEB, Alicia FENOLLAND, Malik FERKOUS, Nahël FOFANA, Enoha GARCIA, Éloi GARNIER, Sacha GAUGER, Lucien GAUTIER, Raphaëlle GBETI KOPIRIOUA, Alicia GUIDO, Sulyman HAMDOUNI, Quirin HAURAY, Adèle HECKETSWEILER, Salma HOSSINI, Ilana KEMPENAR, Arwa KERT, Maryem KHAMMASSI, Zéynéb KHANOUSSI, Adjara-Délya KONE, Maïssa KOU DAR, Ebakisse KOUETA MENGUELE, Siobhàn KRIBS, Ela KURT, Inès LE MERDY, Pierre LELOT, Emma LEMOINE, Sixte LEMOYNE, Hanna LOUIBA, Mohamed MAAZOU, Mélinée MADEC AVRILLEAU, Alexia MALONGA, Nohotua MARCHAND, Aurel MARIDAKIS, Solveig MBAO KANDOLO LAGENTIL, Wassim MEGAIZ, Rose MERIGOT, Mélina MERTER, Maxime METTAVANT, Zinedine M'HAMED, Yoan MINAUX YVONNEAU, Etia MINTSA-ONDO, Iliès MOHAMED ben ADDI, Inès MOHAMED ben ADDI, Lina MOHAMMED, Ahmed MORSLAOUI, Alice MORVAN, Nelly MOUSSY, Mohamed-Imran NOUARI, Chloé NSOMY, Ketsia NSOMY, Sarra OIMZIL, Michelle ONWUZULIKE, Mohamed OUNI, Kenan PALJEVIC, Léa PEDRO, Nil PEKARSKIY, Hugo PERREAU, Kenwelle PHILEMY, Imran POGGI, Shama PUATI, Youssef REZAIG, Zakaria RIOUACH, Salwa RIOUACH, Ilyès ROUX, Morjane SAIGHI, William SAIGHI, Sosso SAMASSA, Shirel SELLEM POITIÉ, Maïmouna SOW, Lino TADJOURI DUBAUX, Yanné TALEB, Youssra TEBBI, Naïm TERRAS, Manon THÉBAULT, Perrine THINSELIN, Btisssem TKOBOT, Maxime TOURNILLON, Paul TRÉGARAUD, Ones TURKI, Naël VERDURE, Mohamed YAHIAOUI, Elyes YOUNSI, Mayssane ZBAÏRI, Narjis ZIRANI.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos voeux de bonheur à...

Amar ALIOUI et BOUMAHARAT Nadia, Nicolas BREILLOT et STRUVE Elisabeth, Daniel CARON-LEFORT et MEKIKI Naddia, Abdelaziz EL BAKALI et OUZZI Ilhame, Rachid EL HANAFI et DETICHE Christelle, Gilles FRILLEUX et KEFELIAN Fleur, Aboubacar KONE et N'GORAN Eba, Rémy KOZELKO et DE SOUZA Sabrina, Grégory LAGNET et LAUMOND Frédérique, Alain LE TORC'H et MAVOUNGOU Honorine, Anthony MERCURIO et RAHMANE Taous, Jean-Baptiste MEROT et DIANZINGA POUA-BALA OYELEBALAGA Gladys, Christopher MOULIN et RÉMY

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la Ville présente ses condoléances aux familles de...

AIT KHELIFA Ounissa ép. NAIT BOUDA, ASTIER Blanche ép. ROUSSEAU, BEUCHER Raymonde ép. SOMMER, BINOIS Bernard, CABAILLOT Madeleine ép. PFEIFFER, CHENIB Saïd, DORES Amelia da Conceicao, DRIS M'hamed, GALLOIS Huguette ép. MOUSSON, GAUTIER Robert, GOMES Arlette, GOUABLIN Mickaël, IVANOVSKI Pierre, KASINTZEFF Arthur, LACROIX Jean, LASZCZYK Marc, MEGRET Odile ép. DUMUR, MEZIR Ahmed, PASCUCCI Joseph, PORTAIL Robert, RICARD Marie ép. LOCHOUARN, SAUNIER Eugénie ép. VAQUIN.

100 ans, ça se fête !

À l'occasion de son centième anniversaire, Denise Wermester, née le 9 octobre 1912 et résidant rue Alexis Bouvier, dans le quartier du Stade, a reçu en octobre la visite de Bernard Danilo, adjoint au maire délégué au personnel et aux affaires générales, ainsi que de Noël Arcédiano, conseiller municipal délégué à la communication. Le groupe a célébré comme il se doit l'événement chez elle.



Pour un message de bienvenue...

Le service de l'État civil adresse à tous les parents de petits Colombiens un courrier signé du maire, auxquels ceux-ci peuvent répondre pour publier le nom du nouveau-né dans cette page. Vous n'y figurez pas malgré tout ? Faites-vous connaître auprès du service, au 01 47 60 80 10, qui recueillera votre demande.

Déclarer une naissance

Principe : la déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Pour les parents non mariés, la déclaration ne vaut pas reconnaissance, sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Ainsi, pour établir le lien de filiation, une démarche de reconnaissance volontaire doit être effectuée.

Délai : la déclaration doit être faite dans les trois jours qui suivent le jour de la naissance. À partir du mercredi, ce délai est repoussé au lundi suivant. Passé les trois jours, seul un jugement rendu par le tribunal autorise la reconnaissance.

Pièces à fournir : le livret de famille pour y inscrire l'enfant ainsi que le certificat établi par le médecin ou la sage-femme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

5 AGENCES

*de votre ville
unissent
leurs forces
de vente !!*



4, avenue Henri Barbusse
et 14, rue du Maréchal Joffre
Colombes
01 47 86 68 68
colombes@connexion-immo92.com
www.connexion-immobilier.com



6, Place du Général Leclerc
Colombes
01 42 42 25 62
colombes@laforet.com
www.laforet-colombes.com



25 ter, rue Gabriel Péri
Colombes
01 47 80 21 00
beaurepaire@century21.fr
www.century21beaurepaire.com



28, avenue de l'Agent Sarre
Colombes
01 47 82 21 21
immopro@wanadoo.fr
www.immopro92.com



87, rue du Bournard
Colombes
01 55 66 09 09
colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com

> VOUS SOUHAITEZ VENDRE

**Pour un mandat exclusif
confié à une des 5 agences :**

Un seul interlocuteur pour votre projet
Diffusion de votre bien par toutes
les agences partenaires

Plus de **25** collaborateurs à votre service
dans la ville de Colombes



> VOUS SOUHAITEZ ACHETER

**Bénéficiez des
avantages suivants :**

Un accès à plus de 100 mandats exclusifs
Une assistance personnalisée
Une optimisation de votre recherche